

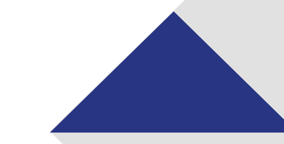
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Sommaire

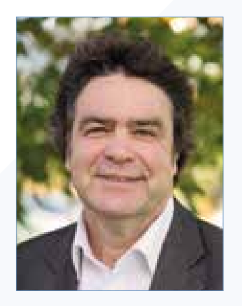
Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité des services de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2017 (article L5211 - 39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Rédaction : Services de Cœur d'Essonne Agglomération
Conception graphique et mise en page :
Direction de la communication
Crédits photos : Direction de la communication, AdobeStock, Istock, Stocklib, Freepik.

Imprimé en septembre 2018 par ATRI.



Édito



Aujourd'hui comme hier, le rapport d'activité est un exercice utile pour rendre compte de l'important travail réalisé par les services et les élus, au bénéfice de notre territoire et des Cœur d'Essonniens.

L'activité est présentée de façon structurée autour des piliers du développement économique et du développement durable, de l'équité sociale et territoriale. Les pages qui suivent synthétisent ainsi une année 2017 rythmée et orientée vers un triple objectif : la recherche d'une plus grande efficacité, l'harmonisation et l'amélioration des services rendus à la population.

À ce titre, 2017 a représenté pour Cœur d'Essonne Agglomération et ses habitants une année particulièrement riche en évènements, riche en projets.

Parmi les actions emblématiques, comment ne pas retenir la première édition du Download Festival et ses 120 000 participants, qui vient conforter un peu plus l'identité de La Base - Cœur d'Essonne, ou encore la signature du protocole d'accord avec *Fermes d'avenir* pour la création d'un pôle agricole biologique, ainsi que l'accueil de studios de tournage extérieur pour la production cinématographique.

De même, 2017 aura été, pour la gestion de l'eau potable, une année déterminante avec le passage en régie publique, permettant l'établissement d'une nouvelle tarification plus favorable et un service de plus grande qualité pour les 33 000 usagers concernés ; étape préalable indispensable, avant d'envisager une extension à l'échelle du territoire dans sa globalité.

2017 c'est aussi le lancement de l'élaboration de notre Projet de Territoire qui permettra à terme de nous appuyer sur un document stratégique indispensable pour le développement de notre territoire et la conduite des politiques publiques qui nous incombent. Il aura pour finalité de fixer les conditions à moyen terme favorisant le mieux vivre ensemble et le développement harmonieux de notre Agglomération. Une démarche qui sera avant tout collective et qui associera très largement les habitants, les élus et toutes les forces vives de notre territoire.

Au chapitre du développement économique, notre collectivité a su mettre en place des outils performants pour accompagner la croissance des PME, les start-up innovantes et les entreprises à l'international avec la montée en puissance de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, outil désormais incontournable pour nouer des contacts avec les différents acteurs. Pour preuve l'arrivée de groupes de stature internationale, à l'image d'Amazon, leader mondial du e-commerce, mais aussi de Biocoop, NaturéO ou des spécialistes de la distribution que sont Parcolog, Stef et Fresca, qui s'implantent avec plusieurs milliers d'emplois à la clé sur notre Agglomération.

Face aux contraintes financières qui pèsent sur les collectivités, notre Agglomération et ses agents ont dû redoubler d'efforts et faire preuve d'une profonde rigueur dans la gestion budgétaire pour pouvoir, à la fois, assumer de nouvelles compétences, renforcer l'attractivité de notre territoire, offrir de nouveaux services à la population, mais également poursuivre la réalisation de nombreux investissements dans nos différents secteurs d'intervention.

Enfin, cette année 2017 aura également donné lieu à des changements au niveau de la gouvernance de notre intercommunalité. Après avoir présidé notre toute jeune Agglomération depuis sa création, au 1er janvier 2016, avec le dynamisme et l'engagement qui le caractérise, Olivier Léonhardt a cessé d'exercer ses fonctions en octobre 2017, à la suite de son élection comme Sénateur de l'Essonne.

Fort de la confiance que m'ont témoignée mes collègues Vice-Présidents et Conseillers communautaires, j'assume, depuis lors, la présidence de notre Agglomération et m'emploie à poursuivre et développer l'action collective engagée au service de notre territoire, de nos 21 communes membres et de leurs habitants.

Éric Braive
Président de Cœur d'Essonne Agglomération
depuis le 12 octobre 2017

Présentation générale

21 villes, 1 agglomération

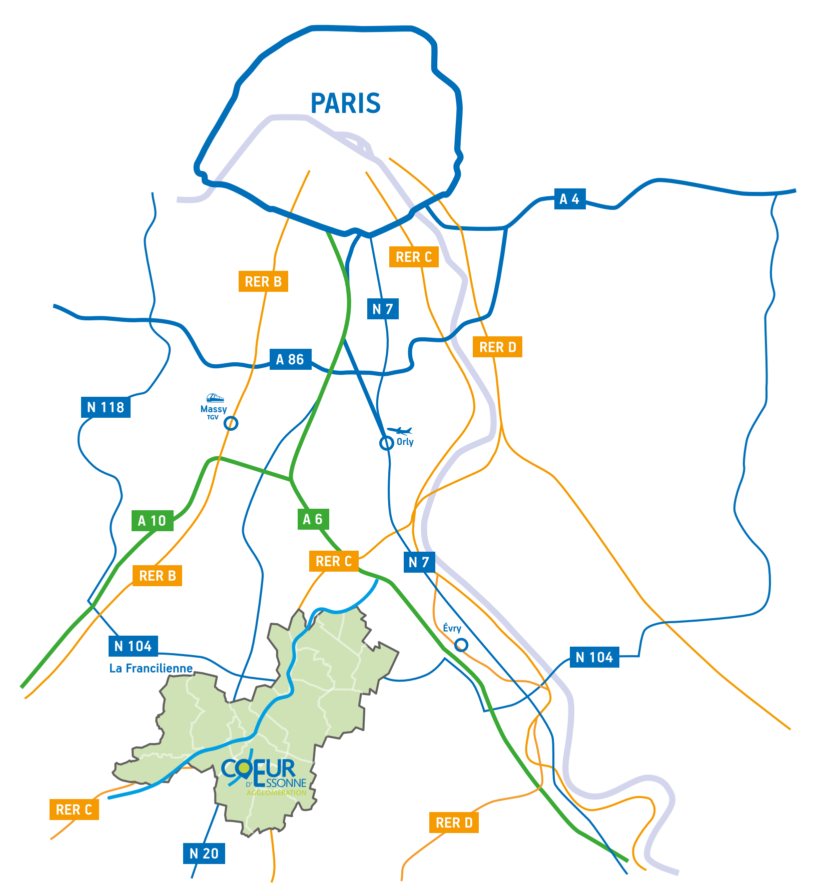
Née le 1er janvier 2016 de la fusion entre la Communauté de communes de l'Arpajonnais et la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, Cœur d'Essonne Agglomération regroupe aujourd'hui près de 198 000 habitants, répartis sur 21 villes : Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon, Fleury-Mérogis, Breuillet, Villemoisson-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Égly, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Le Plessis-Pâté, La Norville, Leuville-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Avrainville et Guibeville.

Dès sa création, l'Agglomération a choisi d'exercer ses compétences dans le respect des principes de cohérence territoriale et d'autonomie des villes, à l'image des valeurs portées par ses deux intercommunalités sources. En formant Cœur d'Essonne Agglomération, les 21 villes membres ont ainsi fait le choix de bâtir un projet commun, avec et au service de tous les acteurs présents sur le territoire.

L'Agglomération est dotée de multiples compétences, toutes visent à proposer un développement de territoire :

- solidaire et bénéfique à ses habitants,
- durable et respectueux des équilibres environnementaux, de l'espace et du cadre de vie,
- cohérent vis-à-vis des initiatives intercommunales pour contribuer à la cohésion et à la dynamique régionale.

Forte de sa position stratégique, à la croisée d'axes routiers et ferroviaires, d'espaces naturels et de centres commerciaux, Cœur d'Essonne Agglomération bénéficie aujourd'hui d'une dynamique de développement considérable, unique en Île-de-France.



Des compétences diversifiées, au service des acteurs du territoire

Lors de sa création, toutes les compétences préalablement exercées par ses deux intercommunalités sources ont été reprises par Cœur d'Essonne Agglomération.

Compétences obligatoires

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Politique de la ville
- Équilibre social de l'habitat
- Accueil des Gens du voyage

Compétences optionnelles

- Gestion de l'assainissement et de l'eau potable
- Gestion de la voirie d'intérêt communautaire
- Environnement
- Gestion des équipements sportifs et culturels

Compétences facultatives

- Gestion des structures communautaires Petite enfance
- Aménagement de La Base - Cœur d'Essonne
- Développement du réseau Très Haut Débit
- Éclairage et signalisation lumineuse tricolore
- Mise en réseau de la lecture publique
- Soutien aux actions culturelles
- Gestion des poteaux incendie
- Action sociale (santé, prévention spécialisée et accès aux droits)
- Aménagement de la Vallée de l'Orge et des espaces boisés
- Gestion de la maison des syndicats



- **198 000 habitants**
- **119 km²**
- **à 25 km de Paris**

- **Avrainville**
956 Avrainvillois
914 hectares

- **Arpajon**
10 606 Arpajonnais
236 hectares

- **Brétigny-sur-Orge**
26 666 Brétignolais
1 456 hectares

- **Breuillet**
8 662 Breuilletois
669 hectares

- **Bruyères-le-Châtel**
3 346 Bruyérois
1 244 hectares

- **Cheptainville**
1 995 Cheptainvillois
715 hectares

- **Égly**
5 656 Aglatiens
395 hectares

- **Fleury-Mérogis**
10 214 Fleuriacumois
651 hectares

- **Guibeville**
729 Guibevillois
261 hectares

- **La Norville**
4 146 Norvillois
451 hectares

- **Le Plessis-Pâté**
4 050 Plesséiens
747 hectares

- **Leuville-sur-Orge**
4 442 Leuvillois
248,5 hectares

- **Longpont-sur-Orge**
6 499 Longipontains
505 hectares

- **Marolles-en-Hurepoix**
5 266 Marollais
647 hectares

- **Morsang-sur-Orge**
21 604 Morsaintois
439 hectares

- **Ollainville**
4 790 Ollainvillois
1 133 hectares

- **Saint-Germain-lès-Arpajon**
10 413 Germinois
450 hectares

- **Saint-Michel-sur-Orge**
20 337 Saint-Michellois
529 hectares

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
36 210 Génovéfains
927 hectares

- **Villemoisson-sur-Orge**
6 997 Villemoissonnais
231 hectares

- **Villiers-sur-Orge**
4 476 Villiérains
178 hectares



Une organisation rigoureuse et solidaire

Les instances communautaires

L'assemblée délibérante de Cœur d'Essonne Agglomération se compose de 59 conseillers communautaires, élus au suffrage universel direct (avec fléchage). Chacune des villes de l'Agglomération y est représentée par un ou plusieurs conseillers (le nombre de représentants par commune est calculé en fonction de la population). Le Conseil communautaire examine les propositions du Bureau communautaire et les rend applicables, par délibération.

21 élus (représentant chacune des 21 villes de l'Agglomération) forment le Bureau communautaire. Composé du Président de l'Agglomération, des 15 Vice-Présidents et de 5 conseillers délégués, cet organe exécutif a pour mission d'examiner les propositions et projets préparés par chacune des commissions.

9 commissions thématiques, pilotées par des élus, sont en charge des dossiers qui seront soumis au Conseil communautaire :

- l'action sociale, la petite enfance, l'accès aux droits, le suivi de la fusion et les sports,
- l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'emploi, le commerce de proximité, le tourisme, le développement économique et l'artisanat,
- la culture, le patrimoine culturel et les établissements d'enseignements artistiques,
- les finances et le schéma de mutualisation,
- le patrimoine (bâtiments, voirie, accessibilité), l'éclairage public, la signalisation tricolore, le Très Haut Débit et l'informatique,
- les transports, les déplacements et les circulations douces,
- l'eau, la défense incendie et l'assainissement,
- l'habitat, la politique de la ville, l'accueil des Gens du voyage et la coordination des actions de prévention et de sécurité,
- le développement durable, l'agriculture, les espaces naturels et la valorisation des déchets.

Chiffres clés

- **5** conseils communautaires
- **378** décisions prises
- **249** délibérations dont **2** motions

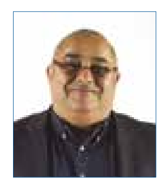
Le Conseil communautaire au 31 décembre 2017

Sainte-Geneviève-des-Bois


Frédéric PETITTA
Maire depuis octobre 2017

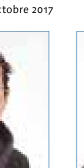

Jacqueline DIARD


Olivier LÉONHARDT
Président jusqu'en octobre 2017


Brahim OUAREM

Élodie SOL
remplacée en octobre 2017 par Laurence Mazeau

Laurence MAZEAU
depuis octobre 2017


Celso LIBANIO COUTINHO


Maria DE JESUS CARLOS


Farid AMRANE

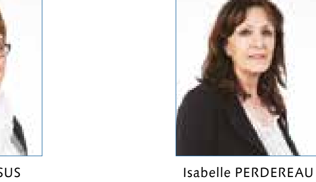

Danielle VADROT

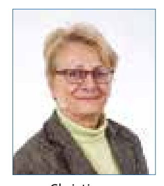

Philippe ROGER


Jean POUCH


Gaël FOUILLEUL

Brétigny-sur-Orge


Nicolas MÉARY
Maire

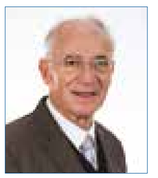

Christiane LECOUSTEY


Michel PELTIER


Isabelle PERDEREAU


Didier JOUIN


Cécile BESNARD


Bernard DECAUX
décédé en décembre 2017


Jocelyne GARRIC

Saint-Germain-lès-Arpajon


Norbert SANTIN
Maire



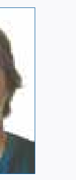
Christian KERVAZO


Annie LECLERC

Fleury-Mérogis


David DERROUET
Maire jusqu'en septembre 2017 remplacé au Conseil communautaire en juin 2017 par Claude Boutin

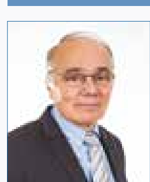

Celia LEGENTY



Jean-Marc FRESIL
remplacé en décembre 2017 par Didier Rajobson

Claude BOUTIN
depuis juin 2017


Didier RAJOBSON
depuis décembre 2017

Breuillet


Bernard SPROTTI
Maire


Véronique MAYEUR

Ollainville


Jean-Michel GIRAUDEAU
Maire

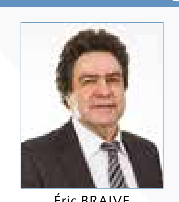
Le Plessis-Pâté


Sylvain TANGUY
Maire

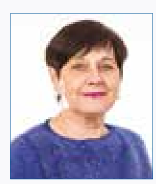
La Norville


Bernard FILLEUL
Maire

Leuville-sur-Orge


Éric BRAIVE
Maire
Président de Cœur d'Essonne Agglomération depuis octobre 2017

Villiers-sur-Orge


Thérèse LEROUX
Maire

Morsang-sur-Orge


Marjolaine RAUZE
Maire


Jean-Michel BRUN


Marion LENFANT


David AMMAR
remplacé en octobre 2017 par Philippe Dudiot


Philippe DUDIOT
depuis octobre 2017


Noémie HAZOUT


Patrice LAFAGE


Gilles MARSOLLAS

Saint-Michel-sur-Orge

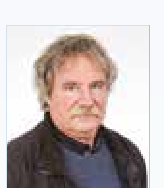

Bernard ZUNINO
Maire jusqu'en mars 2017


Sophie RIGAULT
Maire depuis mars 2017

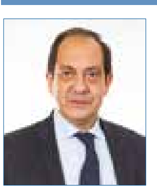

Joseph DELPIC


Claude BOISSIÈRES

Irmgard ASTIER


Christian SOUBRA

Arpajon

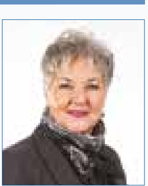

Christian BÉRAUD
Maire


Martine BRAQUET


Pascal FOURNIER

Villemoisson-sur-Orge


François CHOLLEY
Maire


Véronique DABADIE

Longpont-sur-Orge


Philippe HAMON
Maire jusqu'en mars 2017



Alain LAMOUR
Maire depuis mars 2017

Christelle POULIQUEN
remplacée en mars 2017 par Martine Thompson

Martine THOMPSON
depuis mars 2017

Égly


Gérard MARCONNET
Maire

Marolles-en-Hurepoix


Georges JOUBERT
Maire

Bruyères-le-Châtel


Thierry ROUYER
Maire

Cheptainville


Raymond BOUSSARDON
Maire

Avrainville


Philippe LE FOL
Maire

Guibeville


Gilles LELU
Maire

Le Bureau communautaire jusqu'au 11 octobre 2017



- **Olivier LÉONHARDT**
Président

- **Bernard SPROTTI**
1er Vice-président chargé de l'action sociale, de la petite enfance, de l'accès aux droits et du suivi de la fusion

- **Marjolaine RAUZE**
2e Vice-présidente chargée de la culture

- **Bernard ZUNINO**
3e Vice-président chargé du patrimoine (bâtiment, voirie, accessibilité)

- **Georges JOUBERT**
4e Vice-président chargé de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

- **Nicolas MÉARY**
5e Vice-président chargé des finances

- **David DERROUET** jusqu'en mai 2017
6e Vice-président chargé des transports et des déplacements

- **Christian BÉRAUD**
7e Vice-président chargé de l'emploi, du commerce de proximité et du tourisme

- **Sylvain TANGUY**
8e Vice-président chargé de l'eau et de la défense incendie

- **François CHOLLEY**
9e Vice-président chargé de l'habitat, de la politique de la ville et des gens du voyage

- **Norbert SANTIN**
10e Vice-président chargé de la coordination des actions de prévention et de sécurité

- **Philippe HAMON** remplacé en mars 2017 par **Alain LAMOUR**
11e Vice-président chargé du développement durable

- **Éric BRAIVE**
12e Vice-président chargé de la valorisation des déchets

- **Bernard FILLEUL**
13e Vice-président chargé de l'assainissement

- **Thérèse LEROUX**
14e Vice-présidente chargée du très haut débit et de l'informatique

- **Frédéric PETITTA**
15e Vice-président chargé du développement économique et de l'artisanat

- **Gérard MARCONNET**
Vice-président délégué chargé des circulations douces

- **Jean-Michel GIRAUDEAU**
Vice-président délégué chargé du patrimoine culturel et des établissements d'enseignement artistique

- **Philippe LE FOL**
Vice-président délégué chargé de l'éclairage public et de la signalisation tricolore

- **Thierry ROUYER**
Vice-président délégué chargé de l'agriculture et des espaces naturels

- **Raymond BOUSSARDON**
Vice-président délégué chargé du schéma de mutualisation

- **Gilles LELU**
Vice-président délégué chargé des sports

Le Bureau communautaire depuis le 12 octobre 2017



- **Éric BRAIVE**
Président

- **Bernard SPROTTI**
1er Vice-président chargé des transports et des déplacements, du suivi de la P.P.I. et du projet de territoire

- **Marjolaine RAUZE**
2e Vice-présidente chargée de la culture

- **Frédéric PETITTA**
3e Vice-président chargé du développement économique et de l'artisanat

- **Bernard ZUNINO**
4e Vice-président chargé du patrimoine (bâtiment, voirie, accessibilité)

- **Georges JOUBERT**
5e Vice-président chargé de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

- **Nicolas MÉARY**
6e Vice-président chargé des finances

- **Christian BÉRAUD**
7e Vice-président chargé de l'emploi, du commerce de proximité et du tourisme

- **Sylvain TANGUY**
8e Vice-président chargé de la valorisation des déchets

- **François CHOLLEY**
9e Vice-président chargé de l'habitat, de la politique de la ville et des gens du voyage

- **Norbert SANTIN**
10e Vice-président chargé de relations institutionnelles, de la prévention-sécurité et de l'accès aux droits

- **Alain LAMOUR**
11e Vice-président chargé du développement durable

- **Thérèse LEROUX**
12e Vice-présidente chargée du numérique

- **Bernard FILLEUL**
13e Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et de la défense incendie

- **Raymond BOUSSARDON**
14e Vice-président chargé de l'action sociale et de la petite enfance

- **Claude BOUTIN**
15e Vice-président chargé du schéma de mutualisation

- **Gérard MARCONNET**
Vice-président délégué chargé des circulations douces

- **Jean-Michel GIRAUDEAU**
Vice-président délégué chargé du patrimoine culturel et des établissements d'enseignement artistique

- **Philippe LE FOL**
Vice-président délégué chargé de l'éclairage public et de la signalisation tricolore

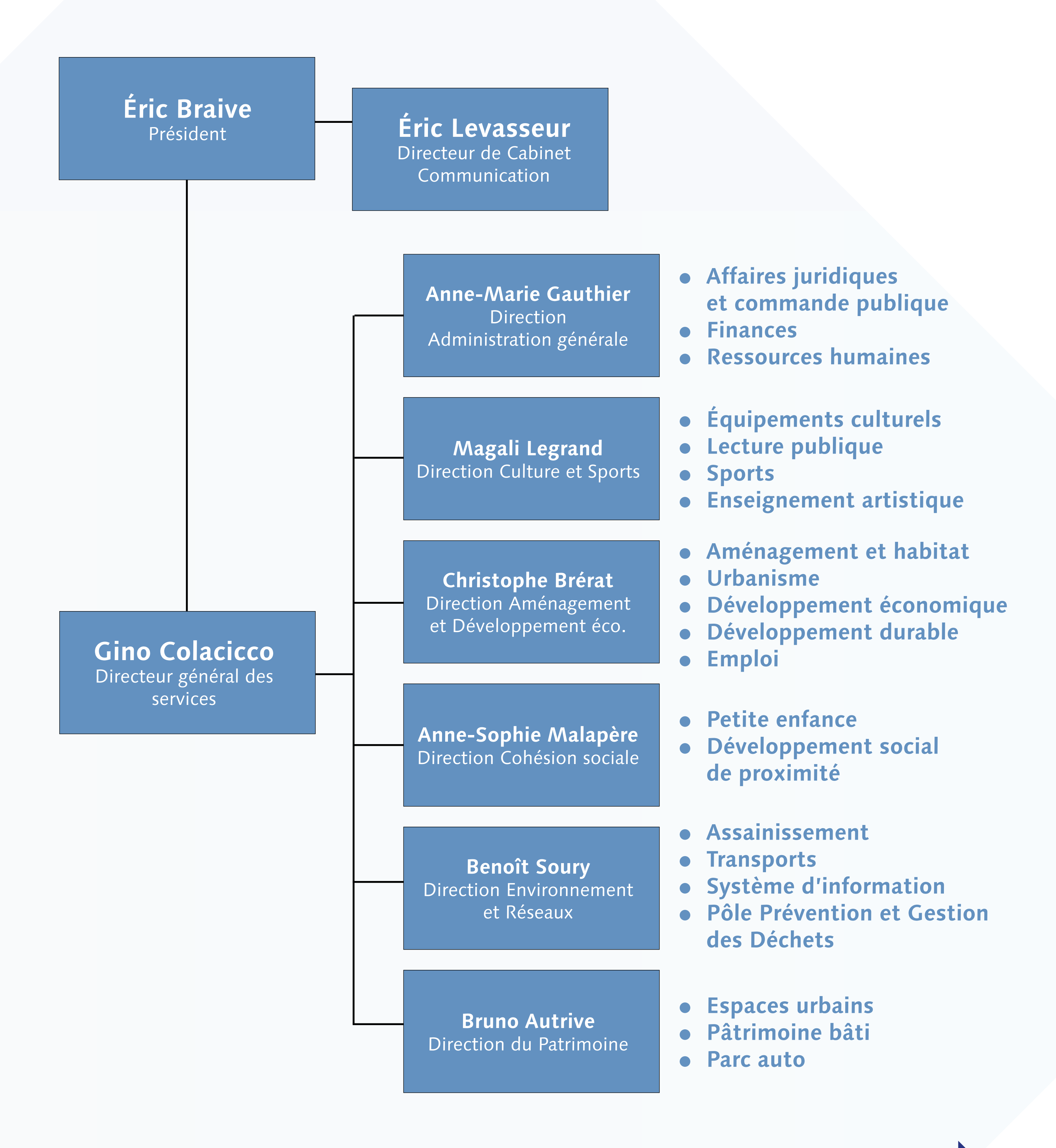
- **Thierry ROUYER**
Vice-président délégué chargé de l'agriculture et des espaces naturels

- **Gilles LELU**
Vice-président délégué chargé des sports

L'administration

Une équipe pluridisciplinaire de 670 agents traduit chaque jour en action les décisions prises par les élus pour servir le territoire et ses habitants.

Parmi ces agents, Cœur d'Essonne Agglomération compte 497 fonctionnaires (titulaires ou stagiaires) soit plus de 74 % de ses effectifs, 152 contractuels et 21 apprentis ou en contrats d'accompagnements. Le personnel de l'Agglomération se compose par ailleurs de 61 % de femmes et de 39 % d'hommes.





Un budget maîtrisé et ambitieux

Pour l'année 2017, le budget total de Cœur d'Essonne Agglomération s'élevait à 297 millions d'euros. Il se répartit entre le budget principal et les cinq budgets annexes que sont l'assainissement et l'eau potable, les parcs d'activités, l'Hôtel d'entreprises, l'Espace Jules Verne et La Base - Cœur d'Essonne.

Le budget principal voté en 2017 était de :

- 125,54 millions d'euros en fonctionnement
- 69,89 millions d'euros en investissement

Taux de réalisation de ce budget :

- dépenses de fonctionnement : 93,21 %
- recettes de fonctionnement : 100,09 %
- dépenses d'investissement : 65,72 %
- recettes d'investissement : 62,10 %

Le résultat du compte administratif 2017, après prise en compte des restes à réaliser, est de :

- solde d'exécution en investissement : - 2 438 360,15 €
- résultat de clôture en fonctionnement : + 8 768 540,41 €

Soit un résultat net excédentaire de : + 6 330 190,26 €

Budget total 2017 voté (investissement et fonctionnement) :

- budget assainissement : 25 555 073,95 €
- budget ZAE : 2 903 035,34 €
- budget Espace Jules Verne : 2 986 873,78 €
- budget Hôtel d'entreprises : 532 340,72 €
- budget La Base - Cœur d'Essonne : 69 533 072,56 €
- budget principal : 195 433 197,90 €

TOTAL : 296 943 594,25 €



Recettes

Les recettes principales de Cœur d'Essonne Agglomération sont les suivantes :

- taxe habitation : 25 347 818 €
- propriétés non bâties et taxe additionnelle foncier non bâti : 322 368 €
- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) : 24 684 952 €
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) : 9 770 797 €
- Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (I.F.E.R) : 652 003 €
- Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) : 3 343 867 €
- dotation d'intercommunalité : 3 212 825 €
- dotation de compensation : 11 944 628 €
- fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle : 159 355 €
- allocations compensatrices (TP, TH) : 652 124 €
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 23 887 006 €

Les produits des services (piscines, espace nautique, halle de skate, conservatoires, petite enfance) s'élèvent à 2 076 259,25 €.
En investissement, 3 991 807,78 d'euros sont encaissés dans le cadre des subventions.

Dépenses (le budget principal uniquement)

Cœur d'Essonne Agglomération a dépensé 116 878 913,23 € de budget de fonctionnement en 2017.

On compte notamment :

- 21,49 millions d'euros de charges de caractère général
- 29,97 millions d'euros de dépenses de personnel
- 36,58 millions d'euros de reversements aux villes (attribution de compensation et DSC)
- 18,24 millions d'euros pour des charges de gestion courante
- 2,86 millions d'euros de charges financières

En investissement :

- 360 000 euros ont été versés pour les subventions d'équipement (fonds de concours versés aux villes, projets de logements sociaux, participation pour les branchements plomb, etc.),
- 30,33 millions d'euros ont été dépensés dans le cadre des immobilisations et travaux d'équipement (éclairage public, signalisation tricolore, poteaux incendie, réseaux d'eaux pluviales, espaces verts, etc.).



La mission d'accompagnement des services support

Les différentes directions de Cœur d'Essonne Agglomération peuvent compter sur l'appui de plusieurs services « ressources ». Leurs missions, transversales, accompagnent l'action menée par la Communauté d'Agglomération et concourent au bon fonctionnement de l'action publique.

Les ressources humaines

Le pôle ressources humaines participe à la définition de la politique de ressources humaines de la collectivité et assure le suivi et l'accompagnement des agents de Cœur d'Essonne Agglomération. Ce pôle est ainsi composé de 19 agents, répartis en 4 services :

- le service GPEEC et Prospectives budgétaires est chargé des recrutements, de l'analyse de la situation de l'emploi et des besoins quantitatifs et qualitatifs (actuels et futurs) en personnel pour répondre aux projets de développement de Cœur d'Essonne Agglomération, de la formation et de la gestion du budget du personnel,
- le service Carrières/paies applique et gère, à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble des processus de déroulement de carrière et de paie,
- le service Prévention assiste et conseille l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de gestion des risques professionnels et de sécurité intégrée,
- le service Aide sociale et santé informe et propose des aides au personnel (mutuelle, CNAS…) et organise les visites médicales.

Chiffres clés RH

- Cœur d'Essonne compte **670** agents
- **74%** de fonctionnaires (stagiaires et titulaires)

Les finances

L'activité du service finances (préparation budgétaire, suivi de l'éxécution budgétaire, des emprunts, des recettes, des marchés publics, etc.) a permis d'accompagner les différents services de l'Agglomération dans leurs missions.
En 2017 :

- 14 459 mandats et 2 742 titres ont été saisis,
- 11 822 factures ont été payées.

Les marchés publics

- 140 marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 25 000,00 € H.T. ont été notifiés en 2017 et 70 procédures d'un montant inférieur à 25 000 € H.T. ont été enregistrées.
- 21 commissions d'appel d'offres ont par ailleurs été organisées.

Le service juridique

113 consultations ont été traitées en 2017, 11 d'entre elles ont été externalisées à un cabinet d'avocats. 2 dossiers de pré-contentieux ont également été traités par le service juridique, avec l'assistance d'un cabinet d'avocats et 20 dossiers de contentieux ont été défendus devant la juridiction administrative ou la juridiction judiciaire.

Le parc automobile

Durant l'année 2017, la flotte automobile de Cœur d'Essonne Agglomération a évolué, sans pour autant s'agrandir, afin de répondre aux besoins des services.
Plusieurs véhicules ont été renouvelés soit en pleine acquisition, soit en location longue durée via le nouveau marché de l'UGAP, qui propose de nouveaux tarifs permettant des économies mais également le choix de l'hybride au même prix que l'essence. La motorisation diesel a été bannie de nos choix à l'exception des grands fourgons, segment qui ne propose pas encore de motorisations essence. Les modèles les plus récents, plus performants en matière de consommation et d'émission de CO_2, permettent de limiter certains postes de dépenses. Il est prévu à très court terme l'achat de véhicules électriques et hybrides afin de faire évoluer considérablement notre flotte en ce sens.

En 2017, la flotte automobile de Cœur d'Essonne Agglomération compte 132 véhicules (55 en location longue durée et 77 en acquisition). Ils se répartissent de la manière suivante : 67 véhicules essence, 59 diesels, 5 hybrides, 1 véhicule électrique.

L'informatique et la téléphonie

Le service informatique et téléphonie a porté en 2017 plusieurs projets dans la continuité de ceux initiés en 2016. L'objectif principal était de relier l'intégralité des sites géographiques communautaires au réseau informatique et téléphonique de la Direction des Systèmes d'Information afin de permettre aux agents de délivrer un niveau de service conforme aux attentes des administrés.

Chiffres clés informatique

- **2 100** tickets d'incidents traités sur 2017
- **655** postes informatiques, 72 serveurs, à maintenir en condition opérationnelle
- Plus de **45** attaques virales contenues sur 2017
- Plus de **35** applicatifs métiers différents

Perspectives informatique

- Sécurisation énergétique des sites de production
- Définition et mise en service de l'architecture de nouveaux sites informatisés de lecture publique
- Déploiement du dispositif de Téléphonie sur IP sur les sites administratifs
- Migration de la solution de messagerie vers Microsoft Office 365
- Définition du besoin en matière d'outils collaboratifs
- Mise en place d'une infrastructure permettant l'implémentation du futur Intranet

Objectifs atteints :

- mise en place de l'infrastructure numérique de la régie Eau Cœur d'Essonne,
- mise en place de l'infrastructure numérique de la nouvelle médiathèque de Saint-Michel-sur-Orge,
- mise en place du Plan de Reprise d'Activité permettant d'assurer la continuité de service public,
- montée en régime de la solution dématérialisée de gestion de présence des agents,
- connexions de l'ensemble des sites distants au réseau communautaire (sport, culture),
- définition d'une charte des usages des moyens de télécommunication,
- connexions de l'ensemble des sites distants au réseau communautaire (sport, culture).

La communication

La communication est un service transversal qui accompagne, au quotidien, l'ensemble des directions dans leurs missions afin de traduire au mieux les orientations politiques des élus. La communication contribue également à la construction de l'identité communautaire pour rendre lisible l'action de l'Agglomération auprès des différents acteurs du territoire et favoriser le sentiment d'appartenance.

Construire et renforcer l'identité de Cœur d'Essonne Agglomération

- Gestion du site Internet www.coeuressonne.fr et mise en place de nouveaux modules pour améliorer le service rendu aux internautes.
- Conception, réalisation et diffusion du journal de l'Agglo (JDA) dans les 83 000 boîtes aux lettres de l'Agglomération afin d'informer au mieux chaque acteur du territoire.
- Poursuite du déploiement de la signalétique dans les différents bâtiments et équipements (culturels ou sportifs) communautaires afin de renforcer l'identité de Cœur d'Essonne Agglomération.

Consolider les liens avec les différents acteurs du territoire

- Création d'un extranet dédié aux services communication des villes membres de l'Agglomération afin de faciliter la mise à disposition des documents et le relais de notre communication sur les supports municipaux.
- Mise en place de réunions régulières avec les services communication des villes membres de l'Agglomération pour favoriser les synergies et améliorer les dispositifs de communication mis en place.
- Création d'un extranet dédié aux élus pour faciliter la mise à disposition des supports d'information les concernant.
- Mise en place d'une newsletter envoyée régulièrement aux entreprises du territoire (3 newsletters en 2017).

Chiffres clés

- **6** numéros du JDA réalisés et diffusés à **83 000** exemplaires
- **171 228** visiteurs sur le site Internet de l'Agglomération
- **710 238** pages vues



Accompagner les services dans leurs problématiques de communication

- Réalisation de multiples supports (affiches, flyers, banderoles, kakémonos, panneaux de chantier, etc.) en fonction de l'actualité des services et des messages à diffuser.
- Mise en place de 2 campagnes de communication majeures relatives aux déchets ménagers : la première autour de l'extension des consignes de recyclage (afin d'inciter les habitants à changer leurs habitudes), la seconde autour des nouvelles modalités de collecte mises en place en 2017 (passage du verre en apport volontaire, changement de collecte pour les encombrants, etc.) afin de sensibiliser les usagers et d'accompagner la mise en place de ce changement.
- Réalisation d'une campagne de communication spécifique pour annoncer la création de la Régie publique Eau Cœur d'Essonne et accompagner les usagers durant toute la phase de transition.
- Mise en place d'un dispositif de communication particulier pour accompagner l'ouverture de la nouvelle médiathèque de Saint-Michel-sur-Orge.

Communication autour des grands événements de Cœur d'Essonne Agglomération

- Participation aux événements grand public organisés par l'Agglomération (Valdorgienne, Forum pour l'Emploi, Campus Jeune, Semaine de la mobilité, Far'n High, AgglO'lympics, etc.), à divers rendez-vous professionnels tels que le SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises) ainsi qu'à certains temps forts des communes (Foire aux Haricots d'Arpajon, Forums de rentrées, etc.).
- Rédaction de communiqués de presse et gestion des relations presse.
- Réalisation d'une campagne multi-support pour accompagner l'arrivée du Download Festival sur La Base - Cœur d'Essonne.
- Conception et réalisation d'un site Internet spécifique dédié aux grands événements organisés sur La Base - Cœur d'Essonne : terredevenements.coeuressonne.fr.

Perspectives

- Poursuite du déploiement de la signalétique dans les différents bâtiments communautaires
- Accompagnement des grands événements programmés sur La Base - Cœur d'Essonne (2e édition du Download Festival)
- Mise en place d'une campagne de communication dédiée autour de l'extention de la mise en réseau des 20 médiathèques du territoire
- Lancement d'une campagne de communication participative autour du Projet de Territoire
- Communication autour des constructions / créations et ouvertures de nouveaux équipements (tels que la médiathèque de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Brétigny-sur-Orge ou la Maison de la Petite Enfance à Saint-Germain-lès-Arpajon)



Stand de Cœur d'Essonne Agglomération à la Foire aux haricots d'Arpajon

Construire l'équilibre et l'avenir de notre territoire

Favoriser le développement économique au service de l'emploi

Depuis sa création, Cœur d'Essonne Agglomération déploie ses compétences sur la base d'un marqueur fort : le développement économique au service de l'emploi, de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité du territoire. Dans toutes ses missions, l'Agglomération s'attache donc à favoriser l'implantation durable d'entreprises sur son territoire en proposant une offre de services adaptée à leurs besoins, en accompagnant les porteurs de projets et en mobilisant l'ensemble des acteurs du tissu économique local.

Soutenir et accompagner le dynamisme économique

Cœur Working

Installé au cœur de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, l'espace de coworking de l'Agglomération permet aux acteurs économiques du territoire de bénéficier, en un même lieu, de tout un panel de professionnels, de services et d'outils pour faciliter leur parcours mais aussi d'espaces modernes et modulables dédiés au télétravail. En 2017, l'Agglomération a souhaité donner à cet espace une identité propre « Cœur Working » pour faciliter son référencement et son animation. Plusieurs événements (workshop, afterwork, etc.) ont été organisés tout au long de l'année.

Un partenariat pour créer, développer et pérenniser

Soucieuse d'accroître la dynamique économique du territoire, l'Agglomération a mis en œuvre une convention de partenariat tripartite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat afin de permettre aux acteurs économiques de bénéficier d'une expertise professionnelle de proximité.

Chiffres clés

- **90%** des utilisateurs des espaces « pro » de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi sont des entreprises
- **90** entreprises suivies en développement d'activités
- maintien de **37** emplois dans le cadre de la création et du développement d'entreprise



Lancement de l'étude commerce

Suite à la loi Notre, de nouvelles dispositions du CGCT (Code général des collectivités territoriales) viennent d'être ajoutées en matière de développement économique, notamment concernant la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
L'État, Cœur d'Essonne Agglomération et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud ont missionné un cabinet afin de définir une stratégie partagée, relative aux grandes polarités commerciales de périphérie et à leur articulation avec les centres villes & centres bourgs.
La 1ère phase de cette étude, portant sur le diagnostic de l'offre commerciale, a été présentée aux deux territoires.

L'animation du tissu économique

Plusieurs événements ont été organisés tout au long de l'année : le Forum pour l'emploi (134 exposants, proposant près de 2 950 offres), Entreprises à la rencontre de vos voisins (en association avec *Entrepreneurs Cœur d'Essonne* et l'association *Croix Blanche Développement*), la Journée de la persévérance (des élèves de seconde professionnelle ont pu être accueillis au sein de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi) ou encore la Rentrée économique, moment particulier pour tous les acteurs du tissu économique local.



Forum pour l'Emploi



Entreprises à la rencontre de vos voisins

Perspectives

- Proposer la candidature Label C3 pour l'espace « Cœur Working »
- Pérenniser et déployer les conventions partenariales
- Renforcer les formations et ateliers pour créer et développer son activité professionnelle
- Renforcer la ligne commerce et artisanat
- Impliquer les acteurs économiques dans le Projet de Territoire

Créer, développer et pérenniser l'activité des entreprises

En 2017, l'Agglomération a mis en place un certain nombre d'actions de sensibilisation et d'accompagnement pour soutenir les créateurs d'entreprises dans leur parcours.

Les actions de sensibilisation

- Sensibilisation des étudiants du CFA (centre de formation d'apprentis) de Brétigny-sur-Orge.
- Participation aux semaines de sensibilisation à la création d'activité dans les quartiers prioritaires, menées conjointement avec divers partenaires (le service Politique de la ville, la CCI, la CMA, Essonne Active, ESSCOOP, Initiative Essonne, le CIDFF).
- Organisation de réunions d'information collective sur le parcours de créateur sur Cœur d'Essonne Agglomération.
- Mise en place des rendez-vous de 1er accueil qui permettent de qualifier le projet entrepreneurial avant de l'inscrire sur un accompagnement technique.

Les actions d'accompagnement

- Les antennes relais à la création d'activité, afin d'accompagner les porteurs de projet en matière de business plan, prévisionnel, financier, etc.
- Les permanences des partenaires de la création d'entreprise (CCI, CMA, Essonne Active, la couveuse BGE PARIF et ESSCOOP)
- les ateliers pratiques animés par la CCI et la CMA pour réaliser son étude de marché, son prévisionnel financier ou gérer sa relation avec son expert.
- Les formations informatiques proposées aux porteurs de projets.

Le suivi post création

- Le *Club des jeunes entrepreneurs de Cœur d'Essonne* rassemble une cinquantaine de jeunes chefs d'entreprise qui bénéficient de formations et d'un réseau de professionnels de proximité.
- Le suivi individuel post-création réalisé mensuellement.
- Les séminaires professionnels, développés autour de 2 rendez-vous annuels, pour élaborer sa stratégie commerciale et la gestion globale de l'entreprise.
- Le speed meeting business, en partenariat avec l'association des Mampreneurs.

Chiffres clés

- **266** personnes sensibilisées dont
  36 étudiants
- **123** porteurs de projets accompagnés
- **35** créations d'activités ont pu voir le jour

Perspectives

- Développer l'offre dans l'émergence de projet par la mise en place d'ateliers thématiques
- Renforcer la mise en réseau des jeunes entreprises du territoire



Opération Osez, créez pour sensibiliser à l'entreprenariat

L'économie durable et solidaire

Le développement durable est inscrit dans l'essence même de Cœur d'Essonne Agglomération et se traduit concrètement avec son Agenda 21. L'économie durable en est logiquement l'un des axes majeurs.

Ainsi, l'Agglomération s'attache à ce que la croissance de ses activités économiques s'accompagne d'une prise en considération accrue d'exigences environnementales et en maîtrise les impacts. Il s'agit de trouver un équilibre entre économie et solidarité et faire de l'économie durable un véritable marqueur territorial.

La finalisation de la stratégie de développement de l'économie circulaire

Suite au diagnostic de territoire réalisé en 2016, cinq flux ont été identifiés comme leviers d'actions pour le territoire : l'importation et l'exportation des matériaux, l'agriculture et l'alimentation, les ordures ménagères et les déchets des zones d'activités économiques, le BTP, la construction et l'énergie et les émissions directes dans l'air.

Les entreprises et les acteurs du développement économique ont co-construit un plan d'actions à partir de ces 5 flux : 26 actions ont ainsi été retenues pour constituer la stratégie de développement de l'économie circulaire.

La sensibilisation : le Mois de l'ESS

Le Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'ESS. L'édition 2017 a offert au grand public des actions de sensibilisation, des animations et des ateliers tout au long du mois de novembre en différents points du territoire. Temps fort du mois, le « village de la consommation durable », organisé le samedi 25 novembre au théâtre Brétigny, a clôturé la programmation. La quinzaine de stands disposés a satisfait le plus grand nombre.

L'opération *Troc livres* a été renouvelée : les habitants ont été invités à ramener leurs livres dans les médiathèques. Selon leur état, les livres collectés (3 tonnes) ont été proposés au don lors du « Village de la consommation durable » ou confiés à la ressourcerie *De la cave au grenier* d'Arpajon, pour connaître une seconde vie ou être recyclés.

L'accompagnement des acteurs du territoire

En 2017, Cœur d'Essonne Agglomération a contractualisé de nouveaux partenariats avec des structures permettant de développer et d'accompagner la création d'activité durable et solidaire : avec l'ESS-COOP (qui a installé ses bureaux au sein de la pépinière de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, a animé des réunions d'informations collectives, effectué des permanences et participé aux évènements organisés par l'Agglo) et *Essonne Active* (qui a installé une permanence tous les 15 jours à la Cité du Développement, a proposé des ateliers et a participé aux évènements de l'Agglo).



Opération « Troc livres » lors du mois de l'ESS

Perspectives

- Adoption et mise en œuvre de la stratégie de développement de l'économie circulaire
- Poursuite des actions de sensibilisation et de partenariats



Campus jeunes

L'emploi et l'insertion

Le service du Développement de l'emploi et de l'insertion déploie, au quotidien, 2 missions complémentaires :

- développer un lien de proximité dans les communes : accueil, information et mise en lien des chercheurs d'emploi avec les partenaires du service public de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle,
- organiser des actions et événements visant à rapprocher l'offre et la demande en matière d'emploi et accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutement.

Un accueil de proximité des chercheurs d'emploi

Les correspondants emploi accueillent toute personne en recherche d'emploi au sein des 11 permanences de proximité couvrant le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Coordination avec les partenaires

Le service organise des réunions mensuelles afin de réunir les acteurs de l'emploi et de l'insertion, de favoriser les échanges, coordonner les actions respectives, co-construire des projets et partager des informations en matière d'évolution des dispositifs et des données clés d'observation du territoire.

Organisation d'évènements emploi

- **Le Forum pour l'emploi :** rendez-vous incontournable de l'emploi en Essonne, il permet à de nombreuses entreprises de recruter des collaborateurs. C'est aussi une opportunité pour les chercheurs d'emploi du territoire de rencontrer des recruteurs et des professionnels de l'emploi.
- **Le Campus jeunes :** l'occasion pour les étudiants de rencontrer directement les responsables de recrutement. En collaboration avec les Points Information Jeunesse et les Missions Locales du territoire, c'est un des temps forts de l'année.
- **Les « cellules de recrutement », Cafés emplois et job dating** pour mettre en relation les entreprises du territoire qui recrutent et les chercheurs d'emploi.
- **Les rendez-vous formations** thématiques autour de l'aide à la personne, la santé, le transport et le compte personnel de formation.
- **L'action de formation itinérante** sur le territoire afin de remobiliser vers l'emploi : atelier de prise de parole en public et estime de soi utilisant les techniques du théâtre.

Chiffres clés

- **16** cellules de recrutements
- **3** jobs dating

Forum pour l'emploi :

- **130** exposants
- plus de **2 000** visiteurs
- **131** embauches

Implantation - Immobilier d'Entreprise

Dans la continuité des actions dédiées au parcours entreprenarial et en lien avec l'avancée des projets structurants à vocation économique, l'Agglomération assure une mission de :

- commercialisation, gestion et coordination de l'aménagement et de l'entretien des 30 parcs d'activités de l'Agglomération,
- promotion, commercialisation et gestion de l'offre immobilière de Cœur d'Essonne Agglomération à destination des jeunes entreprises (Hôtel d'entreprises, pépinière d'entreprises, offre locative de La Base - Cœur d'Essonne (cluster drone) et service de domiciliation de sociétés),
- organisation et représentation de l'Agglomération au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI), en lien avec les différents partenaires,
- gestion et mise à disposition des porteurs de projets d'une bourse des locaux disponibles sur l'Agglomération.

Immobilier locatif

Depuis le 1er janvier 2017, Cœur d'Essonne Agglomération met à disposition des jeunes sociétés une pépinière d'entreprises ainsi qu'un service de domiciliation, au sein de la Cité du Développement Économique et de l'Emploi à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Cœur d'Essonne gère également l'Hôtel d'entreprises de l'Agglomération, ainsi que le bâtiment « Reseda », situé sur La Base - Cœur d'Essonne et dédié à l'accueil de start-ups autour de la filière drone.

Commercialisation de foncier

En 2017, Cœur d'Essonne Agglomération a cédé 1 786 m², sur la zone de la Mare du Milieu à Guibeville, à la société GOM France.
Plus globalement, le service Implantation et immobilier d'entreprise participe au suivi des opérations d'aménagement à vocation économique sur le territoire, notamment l'opération Val Vert Croix Blanche et la ZAC des Belles Vues (Arpajon / Ollainville).

Chiffres clés

- **50** porteurs de projets accompagnés par le service dans le cadre de leur recherche foncière et/ou immobilière
- **30** zones d'activités économiques gérées par l'Agglomération
- **7** bureaux ouverts à la commercialisation au sein de la pépinière d'entreprises
- taux d'occupation de l'Hôtel d'entreprises : **90%**



L'Hôtel d'entreprises de Cœur d'Essonne Agglomération

Mise en place d'un observatoire de la fiscalité

Le service Implantation et immobilier d'entreprise a mis en place un outil, « l'Atelier Fiscal », qui permet à l'Agglomération d'avoir une meilleure connaissance de ses données fiscales, et, le cas échéant, de tendre vers une meilleure maîtrise et une optimisation de sa politique en matière de fiscalité.

Élaboration d'un diagnostic des zones d'activités économiques

Le service Implantation et immobilier d'entreprise a réalisé en 2017 un diagnostic interne des ZAE (zones d'activités économiques) présentes sur son territoire.
Ce diagnostic a permis de définir les caractéristiques techniques de chaque parc d'activités, d'en déterminer les atouts, les faiblesses, et le cas échéant, de déterminer des potentialités de requalification des ZAE. L'année 2018 doit permettre la réalisation d'études ciblées sur certaines thématiques et la formalisation d'un plan d'actions pluriannuel.

Participation au Salon National de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)

L'Agglomération était présente au Salon national de l'Immobilier d'entreprise qui s'est tenu, du 6 au 8 décembre 2017, au Palais des Congrès de Paris. Pour cette édition, Cœur d'Essonne Agglomération a souhaité mettre en avant l'attractivité et le dynamisme économique du territoire, son potentiel foncier, ses projets phares, et ses filières d'excellence.



Simi 2017

Perspectives

- Diagnostic des parcs d'activités
- Travail sur la visibilité de la Pépinière d'entreprises, en lien avec *Initiative Île-de-France*
- Suivi des opérations d'aménagement à vocation économique et commercialisation du foncier
- Réalisation d'une étude AMO sur la gestion du domaine public communautaire

© Balloid photo

La Base – Cœur d'Essonne, un site d'exception

Présentation

La Base - Cœur d'Essonne est un projet de reconversion d'un ancien site militaire, l'ex Base aérienne 217, dont l'activité a cessé en 2012. Sa fermeture ayant engendré une perte de 2 000 emplois, un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) a été signé avec l'État la même année afin de favoriser le développement d'activités économiques créatrices d'emplois.

Dans ce cadre, l'État a décidé de rétrocéder à Cœur d'Essonne Agglomération une emprise foncière de 300 ha située sur les communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté, destinée au développement d'activités économiques et à la création d'un pôle agricole biologique.

L'ensemble du projet de reconversion de l'ex base aérienne 217, ainsi que le traitement de ses franges, a fait l'objet d'un Plan guide urbain, confié au cabinet d'urbanisme l'AUC - Djamel Klouche et validé en septembre 2015.

Pour conduire ce projet de grande ampleur, Cœur d'Essonne Agglomération s'est dotée d'un outil, la SPL AIR 217 pour mener études et actions d'aménagement et de reconversion du site.



© Drones Center



© Drones Center

Piste de l'ex base aérienne 217

Projets évènementiels et développement culturel

Évènementiel 2017 : Le grand démarrage

2017 a vu naître l'ensemble des projets élaborés dès 2016. Festival, chars à voile et cinéma ont investi le site et déployé leurs activités.

▸ **Download Festival**

Live Nation a confirmé son choix d'organiser en Grande couronne parisienne et sur La Base - Cœur d'Essonne, la seconde édition du Download Festival, l'un des plus grands festivals de rock en France et qui vient s'ajouter au mythique festival du même nom en Grande-Bretagne.

100 000 festivaliers venus de France et d'Europe et plus de 200 artistes internationaux se sont donc donnés rendez-vous les 9, 10 et 11 juin 2017. Cet évènement a confirmé les potentialités qui s'offrent au territoire essonnien et dépassent les frontières de Cœur d'Essonne Agglomération grâce à une animation culturelle internationale. Le développement économique local en a largement bénéficié.



100 000 festivaliers sont venus assister au Download Festival sur La Base - Cœur d'Essonne

▸ **Char à Voile**

La Fédération Française de Char à Voile prend ses marques sur La Base - Cœur Essonne et organise sur toute l'année durant les périodes de vacances scolaires des stages d'initiation et de pratique ouverts à tous. Sur 2017, ce sont plus de 320 enfants et plus de 380 adultes qui ont pu s'initier à la pratique. Une vingtaine de licenciés ont également pu pratiquer cette activité.

Pour 2018, la Fédération souhaite amplifier son action et accueillir davantage de public. Inhabituel pour la région parisienne, le char à voile, habituellement pratiqué en bord de mer, rencontre un succès populaire prometteur pour les années à venir.

Séances de chars à voile sur La Base - Cœur d'Essonne

▸ **Cinéma**

Dès 2016, la possibilité de développer une activité de tournage audiovisuel sur La Base - Cœur d'Essonne avait été identifiée. Quelques sociétés de production avaient sollicité des visites de repérage pour y tourner des vidéos, des épisodes de séries ou des courts-métrages. En juillet 2017, la société Mandarin Film (leader français de la production cinématographique) s'y est installée pour trois mois et demi afin de tourner en décor extérieur son prochain film, *l'Empereur de Paris* avec Vincent Cassel dans le rôle principal. Équipe technique, équipe décor et costumes, équipe de réalisation, producteurs, comédiens et figurants ont investi les lieux, utilisant les bâtiments existants et 2,5 hectares pour la construction d'un décor du Paris du 19e siècle.

De juillet à octobre, 400 techniciens se sont rendus sur leur lieu de travail éphémère pour y construire un décor monumental, rejoints en octobre par les comédiens, les équipes de tournage et les 600 figurants. Parmi ces derniers, 60 % étaient Essonniens, recrutés pour quelques jours de tournage rémunérés, grâce aux appels lancés par Cœur d'Essonne Agglomération et les villes du territoire. Les enseignes de la Croix Blanche, toute proche, ont également bénéficié de cette présence (restauration, magasins de matériaux, etc).

Cette expérience réussie débouche sur de nouvelles perspectives pour les années à venir et notamment la création d'un « Backlot » (studio de tournage extérieur) qui fait tant défaut à la filière cinéma et audiovisuelle en France, prévue en 2018 sur La Base - Cœur d'Essonne.



Le Backlot



Agriculture et environnement

▸ **Pôle agricole biologique et TIGA**

Le projet a pris un nouveau tournant le 7 juillet 2017 avec la signature du Protocole d'accord entre Cœur d'Essonne Agglomération et *Fermes d'avenir* pour la réalisation du projet de « Grande Ferme » sur 75 ha de La Base - Cœur d'Essonne. Celui-ci apporte en effet une nouvelle portée au projet et permet d'amorcer la transition agricole et alimentaire en proposant un modèle exemplaire, plus durable et plus éco-responsable. Ainsi, une étude pré-opérationnelle a été engagée en octobre 2017 afin de préparer l'implantation d'agriculteurs pour 2018.

Cœur d'Essonne Agglomération a déposé sa candidature « Cœur d'Essonne territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire en région Île-de-France » dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'innovation et de grande ambition » (TIGA) porté par l'État. Ainsi, en décembre 2017, Cœur d'Essonne Agglomération fait partie des deux territoires d'Île-de-France lauréats, sur les vingt-quatre retenus au niveau national.

En conséquence, l'Agglomération bénéficie d'une subvention pour mener à bien les études de faisabilité de son projet et déposer un dossier d'ici la fin de l'année 2018.

En parallèle, l'Agglomération a poursuivi son travail de soutien à l'Agriculture biologique pour engager une démarche de sensibilisation et d'appui à la conversion biologique des agriculteurs du territoire et la recherche de foncier propice à l'installation de nouveaux agriculteurs biologiques.



Aménagement et développement économique

▸ E-commerce et extension de La Tremblaie

L'Agglomération a réalisé en 2017 d'importants travaux de viabilisation et aménagement de La Base - Cœur d'Essonne afin de permettre l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.

Ainsi, Cœur d'Essonne Agglomération a signé en juillet 2017 la vente d'environ 30 ha de terrains à Amazon pour l'implantation d'une plateforme d'e-commerce. Ce grand projet économique, de dimension nationale, va permettre de créer 1 000 emplois en CDI et davantage à l'année en incluant les emplois à durée déterminée et d'intérim. La livraison de la plateforme est prévue à l'automne 2018.

Les travaux réalisés par l'Agglomération, avec le concours de la SPL AIR 217, ont porté sur la dépollution pyrotechnique du site, la réalisation d'une voie de desserte connectée au futur giratoire sur la RD 19 qui sera créé par le Département pour l'été 2018 et l'ensemble des travaux de viabilisation du site.

Des travaux de viabilisation ont également été engagés sur le secteur de l'extension de La Tremblaie permettant la vente en octobre 2017 d'un terrain d'environ 10 ha aux sociétés EastBalt Bakeries et Immostef pour la construction d'une boulangerie industrielle avec la création de 150 à 180 nouveaux emplois dès 2018.

Par ailleurs l'Agglomération a réalisé des travaux de réhabilitation d'anciens bâtiments militaires pour permettre l'accueil d'activités économiques autour des véhicules électriques nouvelle génération, du drone civil, et de l'industrie événementielle et cinématographique.

Ces projets d'aménagement ont été transcrits dans les documents d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale de Cœur d'Essonne Agglomération approuvé en juin 2017, ainsi que dans les PLU des communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté.


Construction de la plateforme d'e-commerce d'Amazon

▸ Drones

Après la création du cluster Drone Paris Region sur La Base - Cœur d'Essonne en 2016, l'Agglo a soutenu son développement pour accompagner la filière drones et proposer une gamme de services, pour les clients et ses membres. Les services du cluster reposent d'abord sur des espaces de vols dédiés aux drones professionnels ainsi que sur de l'incubation / accélération et le soutien aux développements de partenariats et projets innovants pour aider à structurer cette nouvelle filière industrielle.

En parallèle, l'Agglomération développe un immobilier dédié pour l'accueil des entreprises et de la filière. Il viendra compléter l'offre de bureaux. Il accueille d'ores et déjà plusieurs entreprises ainsi que le siège du cluster.

▸ Contrat d'Intérêt National et Fonds Européens

Un partenariat étroit a été mis en œuvre avec les services de l'État, dans le cadre du Contrat d'Intérêt National de la Porte Sud du Grand Paris signé en juin 2016, qui a permis de garantir la réussite de ces projets dans un calendrier extrêmement rapide et de soutenir financièrement l'Agglo sur ces importants travaux de viabilisation.

Des subventions ont également été attribuées par la Communauté Européenne au titre des projets d'investissements territoriaux intégrés.


© Drones Center
Accompagnement de la filière drones sur La Base - Cœur d'Essonne

© Drones-Center

La Mare aux Bourguignons

Construire le développement de notre territoire

Le service Aménagement met en œuvre la compétence « Aménagement du territoire » et développe des projets sous forme de zone d'aménagement concertée (ZAC).

L'évolution des ZAC

▸ **La Mare aux Bourguignons,** à Égly, créée en mars 2009. Cette opération à vocation d'habitat et d'équipements publics est aménagée par la *SEM Essonne Aménagement.*
La première tranche de l'opération s'est finalisée en 2017. L'ensemble des lots libres est désormais commercialisé et les premiers habitants de ces lots ont emménagé. Le programme du bailleur social I3F est livré et les habitants se sont installés en début d'année ainsi que ceux du collectif réalisé par Pierreval. Le travail sur la phase 2 de l'opération se poursuit. Elle sera constituée de lots libres et d'un lot promoteur groupant logements sociaux et en accession. Une consultation de promoteurs est lancée et le lot sera attribué début 2018.

▸ **La Croix de l'Orme** à Bruyères-le-Châtel, créée en octobre 2009. Cette opération à vocation d'habitat (environ 38 500 m² surface de plancher) et d'équipements publics est aménagée par l'AFTRP devenue Grand Paris Aménagement.
Le chantier de viabilisation des terrains a été lancé. Le pôle éducatif dénommé « l'Arc-en-ciel des savoirs » a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire de septembre 2017. Des permis de construire ont été accordés au bailleur social Valophis ainsi qu'aux promoteurs Promogim et Nexity. Le chantier des logements Nexity a débuté en fin d'année 2017.

▸ **Les Belles Vues** à Arpajon et Ollainville, créée en novembre 2010. Il s'agit d'une opération mixte, d'habitat, d'activités et d'équipements publics. Il s'agit de réaliser 1 000 logements ainsi que 12 hectares d'activités, un groupe scolaire et un parc urbain d'environ 6 ha. En 2017, la procédure d'acquisition du foncier s'est poursuivie avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France pour les acquisitions amiables. Un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique a été pris le 1er août.

Chiffres clés

- **5** ZAC en cours de réalisation
- **2** ZAC communales transférées à l'Agglo
- **5** commissions ont permis aux élus de prendre connaissance des opérations



© Drones-Center

La Croix de l'Orme



© Marniquet Aubouin - Architectes urbanistes

Les Belles Vues

Le travail sur les consultations de promoteurs s'est poursuivi et une consultation a été lancée sur le groupe scolaire qui sera réalisé par l'aménageur.

▸ **Le Souchet** à La Norville, créé en juin 2013. Il s'agit d'une opération à vocation d'habitat venant compléter le tissu urbain. Environ 220 à 230 logements seront construits.

L'aménageur désigné, le Crédit Mutuel CIC, poursuit ses missions d'études pré-opérationnelles et mène en parallèle les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet. Une procédure de déclaration d'utilité publique a été lancée afin d'acquérir le foncier. L'aménageur et les collectivités sont accompagnés par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France afin de réaliser les acquisitions amiables.

▸ **Val Vert.** Il s'agit d'une opération à vocation économique (commerce, artisanat, activité, tertiaire, etc.), avec environ 200 000 constructibles et deux équipements publics (la gare routière et la cité Val Vert).

L'année 2017 a été consacrée à la poursuite des acquisitions et des ventes de fonciers, la réalisation de travaux d'aménagement (dévoiement de l'avenue du Hurepoix, travaux d'aménagement du secteur Est de la ZAC) et la cession des lots de commerces et d'activité. Les recours persistants impactent fortement la réalisation de cette ZAC et le bilan d'aménagement.


© Marniquet Aubouin - Architectes urbanistes

Val Vert

Au 1er janvier 2017, deux ZAC communales à vocation économique ont été transférées automatiquement à l'Agglo et sont devenues communautaires : la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet et celle du Lièvre d'Or à Saint-Germain-lès-Arpajon.

▸ **La ZAC du Buisson Rondeau** à Breuillet, créée en 1999. Il s'agit d'une opération à vocation économique. À la date du transfert, l'opération présentait un bilan prévisionnel déficitaire d'environ 770 000 €. L'année 2017 a été consacrée à retravailler le projet d'aménagement en partenariat avec l'aménageur et la commune pour répondre à un besoin, vérifié par étude de marché, achever la commercialisation de cette ancienne opération et limiter voire résorber le déficit du bilan d'aménagement.

Après la réalisation d'études de marché, l'évolution du projet d'aménagement permet la création d'environ 29 lots à bâtir sur le lot n°6.


© Drones-Center

Le Buisson Rondeau

▸ **La ZAC du Lièvre d'Or** à Saint-Germain-lès-Arpajon, créée en 1992. Il s'agit d'une opération à vocation économique. À la date du transfert, l'opération présentait un bilan prévisionnel déficitaire d'environ 3 millions d'euros. L'année 2017 a été consacrée à retravailler le projet d'aménagement en partenariat avec l'aménageur et la commune pour limiter voire résorber le déficit du bilan d'aménagement et adapter le projet aux futurs aménagements de la RN20.

Ce travail a conduit à l'évolution du programme avec la réalisation, en complément des activités économiques, de 130 logements dont une résidence intergénérationnelle et 31 maisons de ville.

La clôture d'anciennes ZAC

En transversalité avec le service Développement économique et les services techniques, un travail est lancé afin de clôturer d'anciennes opérations de ZAC à vocation économique : la Tremblaie au Plessis-Pâté, les Radars à Fleury-Mérogis et Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge.

La RN20

Cœur d'Essonne Agglomération a poursuivi son action au sein du nouveau *syndicat mixte RN20*. L'année 2017 a été consacrée à la reprise du projet, avec le lancement du nouveau marché de maîtrise d'œuvre, sa désignation et la reprise des études.



Favoriser l'équilibre social de l'habitat

Mieux connaître les besoins en logement des habitants pour adapter la production neuve, veiller à l'équilibre de l'occupation dans le parc social, aider les propriétaires privés à rénover leur habitat et soutenir les copropriétés fragiles : voici les principales actions menées en 2017 par l'Agglomération dans le cadre de sa politique locale de l'habitat.

Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)

L'année 2017 a été consacrée à la réalisation du diagnostic du PLH. 3 ateliers d'échanges avec les partenaires privés, publics ou associatifs ont été organisés. La définition des orientations et notamment du rythme de construction a fait l'objet de plusieurs débats entre les maires. Les élus communautaires ont ainsi émis un avis défavorable sur le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, qui fixe un rythme de construction de 1 350 logements annuels sur l'Agglomération.

Dans le cadre de nouvelles dispositions réglementaires, l'Agglomération a proposé que 2 communes puissent bénéficier d'une exemption de leurs obligations de création de logements sociaux en 2018-2019, en raison de leur desserte en transports insuffisante : Cheptainville et Marolles-en-Hurepoix. Cette demande d'exemption a été acceptée par les services de l'État.

Adoption du document cadre sur les orientations de logements sociaux

L'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) s'est poursuivie en 2017. La CIL doit permettre de mettre en place à l'échelle locale des obligations légales d'équilibre de peuplement pour veiller à l'évolution des quartiers concernés par la politique de la ville et accueillir les publics prioritaires de manière équilibrée sur le territoire.

Chiffres clés

- **40** propriétaires aidés financièrement pour des travaux de rénovation de l'habitat dans le cadre de l'OPAH
- Plus de **6 400** demandes de logement social actives sur les **21** communes
- **1 730** attributions de logements sociaux réalisées
- Plus de **1 400** logements neufs en projet sur le territoire (permis de construire accordés en 2017), dont **26 %** de logements sociaux

De nombreuses réunions de travail ont été organisées avec les différents réservataires de logements sociaux. Cela a permis d'élaborer un document cadre sur les orientations en matière d'attributions de logement sociaux, adopté par le Conseil communautaire et par la CIL. Ce document cadre propose de tendre progressivement vers l'objectif légal d'accueil des ménages les plus modestes en dehors des quartiers prioritaires, mais aussi de maintenir une vigilance particulière sur les quartiers de veille sortis de la géographie prioritaire. Il propose également de veiller au rapprochement domicile-travail dans les attributions de logement et de favoriser les mutations pour les locataires déjà logés dans le parc social. Ce document cadre devra ensuite se traduire dans des objectifs chiffrés par commune et par bailleur, définis dans une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

L'extension de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH, lancée initialement par la Communauté de communes de l'Arpajonnais en 2013 pour inciter les propriétaires à rénover leur logement, s'est élargie en 2017 à l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération. Une nouvelle permanence hebdomadaire s'est donc ouverte à la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, pour informer les propriétaires sur les aides financières disponibles, les aider à définir leurs projets de travaux et constituer leurs demandes de subventions.

Pour faire connaître ce dispositif aux habitants, des balades thermiques ont également été organisées dans différents quartiers pavillonnaires, sur les communes de Villemoisson-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois.
Pour la première fois, plusieurs copropriétés ont sollicité ce dispositif afin de réaliser des programmes de réhabilitations thermiques ambitieux. Le règlement d'attribution des aides a dû être adapté, en concertation avec les communes et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, afin de faire face à ces nouvelles demandes.

L'extension du Programme d'Accompagnement et de Prévention en Copropriétés (POPAC)

Entre 2015 et 2017, 8 copropriétés - regroupant plus de 1 300 logements à Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge - ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans le cadre d'un programme préventif cofinancé par l'ANAH, le POPAC. Cela leur a permis de mieux appréhender la comptabilité et le règlement de leur copropriété, d'élaborer des études ou de rechercher des subventions en vue d'un programme de travaux.
Devant le succès de ce programme, l'Agglomération a décidé de relancer un nouveau programme à compter de 2018, élargi à 13 communes volontaires, toujours avec le soutien de l'ANAH. Une vingtaine de nouvelles copropriétés ont été ciblées pour bénéficier de ce programme. 7 copropriétés déjà suivies dans le premier POPAC vont également poursuivre la démarche.





Perspectives

- Adoption du Programme Local de l'Habitat de Cœur d'Essonne Agglomération
- Adoption de la Convention Intercommunale d'Attribution
- Mise en œuvre d'un nouveau POPAC 2018-2021 élargi à de nouvelles copropriétés
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour définir une nouvelle OPAH 2019-2023

Améliorer l'offre de transport

Lignes régulières

Signature de nouvelles conventions partenariales au 1er janvier 2017 entre Cœur d'Essonne Agglomération, Île-de-France mobilités et les transporteurs, reprise des principes et périmètres des conventions précédentes.

Mise en place de renforts d'offres

- Modification de la desserte de Teratec sur la ligne 91-04 (renforts aux heures de pointe afin d'offrir une meilleure fréquence).
- Pérennisation des lignes 102A-102B (devenues lignes 101 et 102) grâce à une fusion des lignes régulières avec un service scolaire. Cette mesure s'est accompagnée d'une nouvelle numérotation des lignes et d'une économie d'environ 125 000 € par an pour Cœur d'Essonne Agglomération, le coût d'exploitation étant repris pour moitié par Île-de-France mobilités.
- Amélioration de la ligne 18-05 avec une extension de l'amplitude des heures de pointe et un renfort de fréquence en heures creuses.
- Nouvelle desserte de l'arrêt « Les Marsandes » (accessible aux personnes à mobilité réduite) à l'intérieur de la ZA par la ligne DM 26.
- Modification des itinéraires des lignes 227-02, DM 13 et DM 19 pour assurer la desserte de la maison médicale de Brétigny-sur-Orge.
- Renfort d'offre sur la ligne 223.

Transport scolaire

- Poursuite du dispositif mis en place en 2016 avec l'intégration, à partir de septembre, d'un service sur la commune de Brétigny-sur-Orge.
- Renouvellement des marchés en cours.

Chiffres clés

- Participation financière aux lignes de bus du territoire à hauteur **d' 1 Million d'euros**
- Financement du service Agglo'bus pour **340 000 €**



Transport à la demande

Attente de la définition des critères de labélisation par Île-de-France mobilités pour envisager une évolution de ce service.

Circulations douces

- Poursuite d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'itinéraires cyclables sur la partie sud du territoire afin de compléter l'étude menée sur le nord et de pouvoir adopter un schéma à l'échelle de toute l'Agglomération.
- Finalisation des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un itinéraire cyclable entre la gare RER de Brétigny-sur-Orge et l'entrée de La Base - Cœur d'Essonne / IRBA. Une demande de subvention a été réalisée auprès de la Région et de l'État, dans le cadre du CIN (Contrat d'Intérêt National) pour sa réalisation.

Gares

- Lancement de 4 études pôle gare sur le territoire : Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge et Marolles-en-Hurepoix.
- Mise en place d'une étude pour définir l'aménagement des abords de la gare de Breuillet-Bruyères.

Gares routières

Aménagement d'une gare routière provisoire et d'un parking de rabattement à Sainte-Geneviève-des-Bois sur un espace dédié, dans un souci de lisibilité et de sécurité (pour un montant de 125 000 € TTC).

Mise en accessibilité

Poursuite du programme de mise en accessibilité avec la réalisation de 25 nouveaux arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Covoiturage

Installation, en partenariat avec le Conseil départemental, d'une aire de co-voiturage à Longpont-sur-Orge.

Semaine de la mobilité

Organisation de diverses manifestations, du 16 au 22 septembre, sur les gares de Sainte-Geneviève-des-Bois, Marolles-en-Hurepoix, Saint-Michel-sur-Orge, Breuillet-Bruyères et Brétigny-sur-Orge, avec :

- présentation et essai de vélos à assistance électrique,
- sensibilisation à la sécurité des piétons en gares routières,
- organisation d'un jeu concours sur les mobilités, en partenariat avec Decathlon.



Perspectives

- Finalisation d'un schéma d'itinéraires cyclables à l'échelle de l'Agglomération
- Poursuite des réflexions autour des gares
- Aménagement d'un itinéraire cyclable entre la gare de Brétigny-sur-Orge et l'entrée de La Base et l'IRBA.
- Expérimentation d'un dispositif de priorité aux bus sur un giratoire sur la route de Corbeil à Morsang-sur-Orge et Villemoisson-sur-Orge
- Restructuration de la ligne 68-01 entre la gare de Breuillet-Bruyères et la commune de Bruyères-le-Châtel avec une extension jusqu'au CEA-Teratec
- Mise en place d'une nouvelle ligne entre les gares de Brétigny-sur-Orge et de Saint-Michel-sur-Orge
- Renfort de la ligne 107 entre la gare de Massy et la Croix Blanche
- Finalisation des travaux du pôle gare d'Arpajon (parking)



Gérer le droit des sols et l'aménagement du territoire

Instruction des autorisations d'urbanisme

Cœur d'Essonne Agglomération instruit, pour le compte de 13 villes de l'Agglo (qui restent compétentes pour la délivrance des autorisations), les demandes d'autorisations liées au droit du sol : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme…
En 2017, 882 dossiers ont été instruits par le service instructeur, dont notamment les permis de construire permettant l'implantation du siège de NaturéO au Plessis-Pâté ou celui autorisant l'installation de BIOCOOP à Ollainville.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document de planification stratégique qui définit, de manière spatialisée, les grandes orientations d'un territoire intercommunal, à moyen et long terme (15-20 ans). Le SCoT doit permettre d'assurer la cohérence des politiques publiques sectorielles en matière notamment d'urbanisme, de développement durable, d'habitat et de développement économique. Son contenu est fixé par le code de l'urbanisme. Le travail de diagnostic a commencé durant l'été 2017, avec la rencontre des 21 communes du territoire et la tenue du premier comité technique le 20 décembre 2017.

Plan Locaux d'Urbanisme (PLU)

Une attention particulière a été apportée aux procédures de révision de PLU pouvant avoir un impact particulier sur les compétences communautaires comme par exemple à Bruyères-le-Châtel, qui accueille sur son territoire Teratec et la ZAC de la Croix de l'Orme.

Acquisitions et cessions foncières

Le service urbanisme a finalisé l'acquisition d'une partie du foncier nécessaire à la réalisation des équipements publics communautaires (notamment la Liaison Centre Essonne ou la Cité Val Vert au sein de la ZAC Val Vert Croix Blanche) et des projets de développement économique de l'Agglo.

Chiffres clés

- **13** communes adhérentes au service instructeur mutualisé
- **882** dossiers d'autorisation du droit des sols instruits



Développer le réseau Très Haut Débit

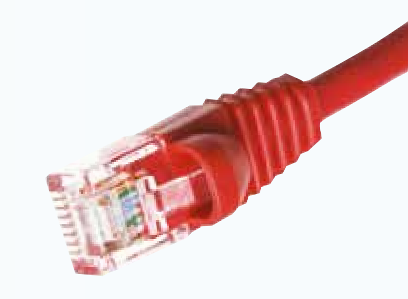
Sur le nord du territoire

Le Réseau d'Initiative Publique (RIP), initié en 2013 par l'Agglo en partenariat avec le SIPPEREC, est complètement déployé. 74 % des prises sont raccordables. Il reste principalement des logements collectifs dont les conventions doivent être signées avec les bailleurs ou les syndics de copropriété. Le taux de pénétration est de 15 % soit un peu plus de 2 600 abonnements.
Le nord de la commune de Longpont-sur-Orge, qui n'était pas dans le périmètre initial du RIP et qui n'avait pas fait l'objet d'intention d'investissement de la part des opérateurs nationaux, a été intégré dans le RIP par le biais d'un avenant à la DSP avec le SIPPEREC et Covage. Le réseau sera construit dans le courant du premier semestre 2018.
Sur le reste du territoire de l'ex-Val d'Orge, l'opérateur SFR, a commencé les travaux de déploiement de son réseau FTTH en complémentarité du réseau d'initiative publique. Plus de 90 armoires de rue (point de mutualisation) ont été posées en concertation avec les communes.
La construction du réseau se poursuit par le passage de la fibre en zone arrière de point de mutualisation. L'opérateur prévoit la commercialisation de son réseau en 2019.

Sur le sud du territoire

Le déploiement de la fibre optique sur le sud du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération s'inscrit dans le projet du Département, à travers le Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique », de couverture FTTH de 124 communes du sud de l'Essonne.
Ce sont plus de 20 000 prises FTTH qui seront déployées sur dix communes de l'Agglomération. L'implantation de 2 Nœuds de Raccordement Optiques (NRO) et 18 armoires de rue a été validée dans le cadre des études liées au déploiement du premier jalon.

Sur la commune d'Arpajon, le déploiement du réseau très haut débit FTTH a été initié par l'opérateur Orange. Sur le premier périmètre, qui représente plus de 2 200 logements au sud de la commune, 6 armoires de rue ont été posées et 20 % des prises sont raccordables.
Sur le secteur Cœur de ville et nord d'Arpajon 13 armoires ont été posées et le réseau est en cours de construction.



Dévoiement des réseaux télécoms sur La Base - Cœur d'Essonne

Dans le cadre de la viabilisation des parcelles de La Base - Cœur d'Essonne, sur le secteur sud et sur le secteur de la Tremblaie, les réseaux télécoms traversant ces parcelles et desservant les installations militaires ont été dévoyés. Ces travaux, confiés à Orange, ont été réalisés en coordination avec les services de la Défense Nationale et Eurocontrol.

Assurer la transition énergétique et écologique du territoire

Lancement du Plan Climat sur la base d'un bilan carbone

Afin de construire son Plan Climat Air Energie (PCAET), Cœur d'Essonne Agglomération s'est lancée dans l'élaboration d'un bilan Carbone. Ce diagnostic, qui montre que près d'un million de tonne équivalent Co_2 ont été émis en un an sur notre territoire, va permettre de définir le plan d'actions à mettre en œuvre pour limiter ces émissions (principalement dues aux consommations de repas, de biens, d'énergie et à la circulation), anticiper les changements climatiques et améliorer la qualité de l'air.
Cœur d'Essonne Agglomération, lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME, a par ailleurs bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour mener à bien sa mission de PCAET.

Cœur d'Essonne Agglomération territoire à énergie positive pour la croissance verte

Lauréate de l'appel à projet lancé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Cœur d'Essonne Agglomération a bénéficié, en février 2017, de 500 000 € de subventions pour réaliser différents projets : achat de véhicules et vélos électriques, installation de bornes de recharge électrique, réalisation de continuité écologique sur La Base - Cœur d'Essonne, etc.

Valorisation des certificats d'économie d'énergie

En tant que territoire à énergie positive pour la croissance verte, Cœur d'Essonne Agglomération a décidé de valoriser certains travaux d'efficacité énergétique (dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat). Grâce à ce dispositif, l'Agglomération peut espérer couvrir 100 % des dépenses effectuées pour certains travaux spécifiques.

Chiffres clés

- **1 million** de tonnes équivalent CO_2 générées à l'échelle du territoire
- Une facture énergétique de **250 000** millions d'euros par an hors transports
- **250** personnes conseillées par l'Espace Info Énergie
- Organisation de **2 cafés « rénover malin »** destinés à mettre en relation les particuliers désireux de faire des travaux de rénovation énergétique avec des professionnels



Stand de l'Espace Info Énergie au Mois de l'ESS



Développement des activités de l'Espace Info Énergie

Mis en place fin 2016, l'Espace Info Énergie de l'Agglomération permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement gratuit et objectif sur les questions de rénovation, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. En un an, près de 250 personnes ont déjà sollicité ce service ; un début à la fois prometteur et satisfaisant.

Rapport de développement durable

Comme chaque année et conformément à la loi, l'Agglo a établi son rapport de développement durable. Il a été présenté à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, lors du Conseil communautaire du 23 février 2017.

Le Conseil de développement

Instance consultative, le Conseil de développement compte plus de 200 membres issus de la société civile (institutionnels, entreprises, associations, citoyens, etc.) et de quelques élus, soucieux de participer aux décisions concernant l'avenir de Cœur d'Essonne Agglomération. 80 personnes ont ainsi assisté à la séance d'installation du 6 juillet 2017 au cours de laquelle Gérard Huot a été désigné comme Président du Conseil de développement.



Le Conseil de Développement

Politique de protection et de développement des espaces agricoles

Lauréate de l'appel à projets Ecophyto II en 2016, l'Agglomération poursuit son action pour réduire l'usage des produits sanitaires dans les activités agricoles, en promouvant l'agriculture biologique. Bénéficiant de subventions de l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'Agglomération travaille sur le recensement des terres agricoles permettant l'installation de producteurs biologiques et le repérage des exploitants intéressés par une conversion en bio. Cette initiative est menée en coopération avec *Terre de Liens* et *le groupement des agriculteurs biologique* (GAB).

L'agriculture biologique : *Fermes d'avenir* et le projet TIGA

Un protocole d'accord a été signé en juillet 2017 avec *Fermes d'avenir* pour la réalisation d'une Grande Ferme sur La Base - Cœur d'Essonne. L'objectif est de créer une ferme autonome en polyculture-élevage, biologique, s'appuyant sur les techniques de la permaculture et de l'agro-écologie (voir page 28).

Cœur d'Essonne Agglomération a par ailleurs été déclarée lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'innovation et de grande ambition » (TIGA) lancé par la caisse des dépôts pour son ambitieux projet de transition agricole et alimentaire du territoire. Ce projet porte aussi bien sur la production que sur la formation, la participation citoyenne ou le suivi scientifique. Une subvention de 386 000 € a été attribuée à l'Agglomération pour mener à bien les études nécessaires pour concourir à la dernière phase de cet appel à projet.

Perspectives

- Lancement des travaux du Conseil de développement sur le Projet de Territoire
- Réalisation du plan d'actions du bilan carbone
- Poursuite des actions inscrites dans l'Agenda 21 et le Plan Climat
- Lancement d'un schéma directeur des énergies renouvelables
- Pérennisation du Point Info Énergie et développement de la collaboration avec les autres services
- Élaboration de la réponse finale à l'appel à projets TIGA
- Développement des actions de lutte contre la précarité énergétique
- Poursuite de l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés
- Développement de l'agriculture biologique

Renforcer la cohésion sociale

Le dispositif City'bus

En 2017, le City'bus a poursuivi sa route avec l'objectif d'apporter de l'information au plus près des habitants. Les permanences se sont déclinées sur différentes thématiques : le développement économique (avec l'organisation de 2 semaines de sensibilisation à la création d'activité) et la vie des quartiers-sports-culture (2 permanences pour informer et mobiliser sur le Challenge AgglO'lympics). Au total, environ 250 personnes ont été informées ou sensibilisées lors des permanences du City'bus.

Le Fonds d'appui Communautaire aux Initiatives Locales (FACIL)

Une réunion d'information en direction du tissu associatif a été organisée, en présence du service relations aux associations du Département, en mars 2017, pour présenter le dispositif FACIL ainsi que les modalités de partenariat du Conseil départemental. 2017 a été la première année entière de fonctionnement du FACIL. Le comité de gestion et d'attribution s'est réuni 5 fois ; 11 projets ont été éligibles aux critères de financement du FACIL (6 projets de fêtes de quartier, 2 projets de sorties collectives, 1 action de sensibilisation au cadre de vie, 1 manifestation sportive et 2 temps festifs). La subvention moyenne versée a été de 1 029 €. 256 personnes ont été touchées directement par les projets financés dans ce cadre. Pour d'autres projets, comme les fêtes de quartier, le nombre de personnes touchées est difficilement mesurable.

Faciliter la formation des acteurs associatifs

La mise en œuvre de la fiche-action du Contrat de ville se poursuit en partenariat avec le service de la Vie Associative de la Direction de la Citoyenneté, Jeunesse et Vie Associative du Département. Ces temps de formations animés et financés par le Conseil départemental sont proposés sur le territoire pour amoindrir les problématiques de mobilité. Plusieurs formations ont été proposées en 2017 : établir un budget prévisionnel réaliste, booster sa communication externe, les clefs d'une Assemblée Générale réussie et évaluer l'impact de ses actions pour progresser.

Chiffres clés

- **129** fiches avant-projet ont été déposées dont **7** dans le cadre du dispositif *Ville Vie Vacances*
- **57** projets ont fait l'objet d'un financement des partenaires, soit une enveloppe de **669 314 €** de l'État dont **550 000€** dédiés aux *Programmes de Réussite Éducative*, et une enveloppe de **61 200€** du Conseil départemental



Le Challenge AgglO'lympics

L'édition 2017 a eu lieu du 11 au 13 juillet à La Norville, Égly et au Plessis-Pâté. Toutes les villes ayant un quartier politique de la ville ainsi que les communes de Morsang-sur-Orge et du Plessis-Pâté ont participé en présentant des équipes de jeunes. Au total 281 enfants ont été accueillis et ont pu être sensibilisés à l'égalité femmes-hommes et à l'accès au sport (grâce notamment à un temps d'échange privilégié organisé avec deux sportives de haut niveau).

L'emploi et le développement économique

▸ **La création d'activité et l'économie durable**

En plus des diverses actions de sensibilisation à la création d'activité menées via le City'bus, d'autres rencontres ont été réalisées notamment sur le thème de l'économie durable. La 2e rencontre « Découvrez des projets qui ont fait leurs preuves » s'est ainsi déroulée en novembre, dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette rencontre animée par *Essonne Active,* a réuni 20 partenaires.

▸ **La sensibilisation à la citoyenneté et la laïcité**

Issus d'un travail mené en collaboration avec les 4 PIJ (Point Information Jeunesse) du territoire proposant des dispositifs d'aide au financement du BAFA, 2 temps de sensibilisation à la citoyenneté et la laïcité ont été organisés. 30 jeunes ont été sensibilisés et 29 jeunes ont passé leur PSC1 (formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1) avec la Croix Rouge française - Unité locale du Val d'Orge.

▸ **Groupe projet emploi / politique de la ville**

Ce travail, mené en collaboration avec le service Emploi et insertion de l'Agglo, le service public de l'emploi (Pôle emploi, les Missions locales), les services des communes et les associations (*Horizons*, CEPFI) a pour objectif général l'articulation de l'offre de services de type collective (droit commun et spécifique) en direction des personnes à la recherche d'un emploi : recensement, mise à jour et diffusion auprès des partenaires de l'ensemble des ateliers menés, travail sur la mise en place d'un calendrier partagé des évènements emploi, travail en commun sur la programmation politique de la ville, etc. 3 rencontres ont été organisées (réunissant chacune près de 15 participants).

▸ **Mise en place d'un comité création d'activité / politique de la ville**

Ce comité partenarial (réunissant la CCIE, la CMA, *Essonne Active* et *Initiative Essonne*) a été mené en lien avec le service Action Économique de l'Agglo. Il vise à permettre un suivi partagé des créateurs ou des jeunes entreprises des quartiers prioritaires. 2 rencontres ont été organisées pour définir les modalités de fonctionnement de ce comité et élaborer un outil commun de suivi. Ce travail se poursuivra en 2018.



Challenge AgglO'lympics

Éducation et citoyenneté

- **Un groupe de travail linguistique** a réuni les partenaires associatifs et communaux de l'Agglo qui agissent dans ce domaine. Cette mise en réseau a permis de rencontrer des intervenants de la CAF autour de l'accès aux espaces numériques et de mettre en place un projet partenarial en direction des apprenants, la rencontre avec la compagnie *Les Passeurs d'Ondes* et la mise en place d'ateliers autour de la citoyenneté et la laïcité.
- **Des formations** en direction des intervenants et des coordinateurs des Contrats Locaux d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) en partenariat avec l'AD PEP91. 7 structures agréées CLAS sur Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Michel-sur-Orge et Villiers-sur-Orge y ont participé. 3 sessions de formation se sont ainsi tenues auprès de 52 intervenants.

Assurer la gestion des infrastructures et des services de proximité



Accompagner les tout-petits et leur famille

La compétence Petite Enfance s'exerce sur 11 communes du territoire. L'Agglomération propose différents types de structures pour accompagner au mieux les familles dans leur recherche de modes de garde et permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir à leur rythme.

Temps forts de l'année 2017

- L'ouverture supplémentaire des multi-accueils l'été sur 3 semaines au mois d'août. Le regroupement a permis aux familles une plus grande souplesse dans les congés et une solution d'accueil plus complète.
- Une 3e journée d'ouverture sur la halte-garderie d'Égly.
- La signature de nouvelles conventions, pour 4 ans, sur les Relais Assistants Maternels du sud du territoire.
- L'organisation d'une journée pédagogique sur le thème des relations parents-enfants-professionnels, regroupant les 130 agents de la Petite Enfance.
- Le développement d'actions en direction des familles : goûters-lectures, goûters des parents, portes ouvertes, ateliers parents-enfants, conférence sur les émotions positives, comment créer un environnement sain pour les tout-petits, etc.

Chiffres clés

- **3** crèches familiales
- **4** haltes-garderies
- **2** multi-accueils
- **5** Relais Assistants Maternels (RAM)
- **1** Lieu d'Accueil Enfants / Parents itinérant (LAEP)
- **1** guichet unique centralisant l'ensemble des demandes de places en crèches et diffusant une information de proximité aux familles
- **741** enfants accueillis sur l'année
- environ **300** dossiers de pré-inscription instruits

Perspectives

- Extension des horaires sur les 3 matinées du LAEP sur la halte-garderie de Marolles-en-Hurepoix et sur le multi-accueil d'Ollainville
- Ouverture tout le mois d'août grâce au regroupement des multi-accueils
- Début des travaux pour la construction du multi-accueil à Saint-Germain-lès-Arpajon
- Mise en place d'une 2e journée pédagogique pour les professionnels de la petite enfance
- Organisation d'un forum rencontre assistants maternels et parents
- Création d'un portail Internet « famille »
- Mise en œuvre d'actions spécifiques pour les familles et les professionnels sur l'accueil des enfants en situation de handicap en structure petite enfance


Action de sensibilisation Mars Bleu dans un hypermarché

Développer la prévention, la solidarité et faciliter l'accès aux droits

La prévention santé

L'Atelier Santé Ville (ASV) de Cœur d'Essonne Agglomération organise, tout au long de l'année, diverses actions de prévention autour de la santé. En 2017, de nombreuses opérations de sensibilisation ont pu être menées avec le concours de partenaires associatifs.

- **Mars Bleu :** campagne de promotion du dépistage précoce du cancer colorectal. 263 personnes ont pu être sensibilisées.
- **Octobre Rose :** campagne de promotion du dépistage précoce du cancer du sein. 586 personnes ont été sensibilisées par le biais de rencontres sports ou grâce aux stands d'information proposés dans les centres commerciaux.
- **Moi(s) sans tabac :** 150 personnes ont participé à la campagne 2017 (forums, consultations tabacologiques, séances de yoga, de sophrologie ou de diététique).
- **Prévention du diabète :** 150 personnes sensibilisées lors de la semaine de prévention du diabète, en partenariat avec des élèves de l'IFSI Perray-Vaucluse.
- **Thématique « vie affective et sexuelle » :** 297 lycéens ont été sensibilisés par l'association *Solidarité Sida.*
- **Thématique générale de la santé :** 1 500 agendas (véhiculant des messages de prévention) distribués aux élèves de CM2 de l'Agglomération, 96 jeunes sensibilisés lors des ateliers santé du challenge AgglO'lympics.
- **Campagne d'appel au volontariat** auprès des jeunes des missions locales.
- Organisation de deux « **matinées ASV** » (rencontres partenariales autour de la santé) sur la santé mentale et le handicap.

Perspectives

- Extension des actions de l'Atelier Santé Ville à l'ensemble de l'Agglomération grâce à la mise en place de partenariats intercommunaux
- Poursuite des actions de prévention
- Lancement d'une réflexion sur la problématique de la santé mentale et renforcement de la dynamique autour du handicap
- Réalisation d'un diagnostic santé portant sur l'offre médicale



La solidarité et l'aide à la personne

- Coordination et information des CCAS de l'Agglomération sur différents sujets (le pass énergie EDF, la précarité énergétique, le service Point info énergie…).
- Dynamique sociale autour de l'aide alimentaire (via les épiceries sociales et l'apport de produits frais par l'association *Revivre.*
- Soutien financier des associations d'aides à domicile et du *CLIC Orgessonne.* 60 101 heures ont été réalisées auprès des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.

La prévention spécialisée

- Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens d'une durée de 3 ans avec l'association *Le Phare.*
- Organisation de divers chantiers éducatifs (ex : nettoyage du marché, remise en peinture de halls…).
- Organisation de mini-séjours, animations et présences lors des temps festifs sur les communes.

Au total, 1 064 jeunes ont été accompagnés.

L'accès aux droits

2 structures d'accès aux droits sont ouvertes sur le territoire : la Maison de Justice et du Droit (MJD, établissement judiciaire de proximité), située à Villemoisson-sur-Orge et la Maison Citoyenne d'Accès aux Droits et à l'Emploi (MCADE) accueillant un Point d'Accès au Droit (PAD) et située à Arpajon.

- Développement de nouvelles permanences : notaire, juriste CIDFF et psychologue spécialisée pour les victimes (MEDIAVIPP).
- Implication des 2 structures autour de la Garantie Jeunes, en partenariat avec les missions locales.
- Organisation des 10 ans de la MJD en présence de nombreux partenaires dont le procureur adjoint du Tribunal de Grande Instance d'Évry et la présidente du Tribunal de Grande Instance et du Conseil départemental de l'Accès au Droit d'Évry.
- Organisation d'une journée portes ouvertes à la MJD dans le cadre des Journées européennes du patrimoine : exposition à destination des 13-18 ans, découverte interactive, jeu de questions réponses sur la justice des mineurs, jeu de piste animé par l'*Union des Jeunes Avocats de l'Essonne*, etc.
- Organisation d'une journée d'information à la MJD dédiée aux seniors : « vous êtes victimes d'une arnaque, vous avez des droits », en partenariat avec le PAD Séniors AGE 91, le CDAD, MEDIAVIPP et la Police Nationale.
- Participation à la définition d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Signature de la charte « prévenir et agir contre les violences faites aux femmes » du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes de Saint-Michel-sur-Orge.

Chiffres clés

- **17 390** personnes accueillies à la MJD
- **32** à **37** permanences hebdomadaires proposées à la MJD
- **8 402** entretiens réalisés par les chargées d'accueil à la MJD
- **4 246** personnes accueillies à la MCADE dont **2 421** actes d'accueil pour le PAD

Perspectives

- Poursuite du développement de l'accès au droit sur le territoire
- Formalisation d'un projet d'accès au droit communautaire et des outils pour garantir un accueil de qualité, moderne et adapté aux besoins du territoire
- Création d'une Maison de Services Au Public (MSAP)

Assurer la collecte des déchets ménagers

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence collecte des déchets est entièrement gérée par Cœur d'Essonne Agglomération. Elle comprend :

- la fourniture et la maintenance des conteneurs à déchets,
- la collecte des ordures ménagères, des matériaux recyclables, des végétaux, des déchets encombrants et des DASRI (Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux),
- les actions de communication et de sensibilisation en matière de tri et de prévention des déchets.

La compétence traitement des déchets, gérée quant à elle par le SIREDOM, comprend le traitement de l'ensemble des déchets collectés par l'Agglomération ainsi que la gestion des déchetteries.

2017, un tournant dans l'exercice de cette compétence

- Les 10 communes qui étaient auparavant gérées par le SICTOM du Hurepoix pour la collecte et par le SITREVA pour le traitement des déchets (Arpajon, Breuillet, Égly, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, La Norville, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Avrainville et Guibeville) sont entrées dans le périmètre de gestion de Cœur d'Essonne Agglomération. Un changement qui se traduit par de nouveaux services pour les habitants : gratuité de l'enlèvement des encombrants, gratuité de la fourniture et de la livraison des bacs de collecte, extension des consignes de tri (déjà mise en œuvre au 1er octobre 2016 sur 11 villes).
- La mise en œuvre de nouveaux contrats de collecte et donc de nouvelles modalités de collecte pour 10 communes situées au nord du territoire (Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge et Villiers-sur-Orge).

Chiffres clés

- **47 877** tonnes d'ordures ménagères collectées (hors déchetteries)
- **10 720** tonnes de déchets recyclables collectés (hors déchetteries et hors verre)
- **12 857** tonnes de déchets végétaux collectés
- **2 765** tonnes d'encombrants ramassées (hors apport déchetterie)



La qualité du tri

Une fois collectés, les déchets recyclables sont triés par matière au centre de tri de Vert-le-Grand, avant d'être envoyés vers des usines de recyclage dédiées. L'extension des consignes de tri, intervenue fin 2016 et début 2017, a permis d'augmenter le taux de plastiques recyclés. En effet, depuis la mise en place de ces nouvelles consignes, les papiers mais aussi tous les emballages peuvent désormais être déposés dans le bac jaune. 2017 fut l'année de consolidation pour l'application de ces nouveaux gestes. De nombreux habitants ont donc demandé un nouveau bac de tri, l'ancien étant devenu trop petit pour accueillir ces nouveaux emballages.

La fourniture et la maintenance des conteneurs de collecte

- La cellule maintenance du parc des bacs roulants a ainsi assuré 12 212 interventions (contre 6 961 en 2016), dont 90 % de livraisons et 10 % de réparations. Les opérations de changement de capacité représentent 18 % des livraisons, ce qui s'explique principalement par le changement des consignes de tri sur les emballages.
- En 2017, l'Agglomération a poursuivi sa politique de déploiement de bornes d'apport volontaire des déchets. Le territoire compte désormais 865 points d'apport volontaire : 471 colonnes enterrées ou semi enterrées dédiées à la collecte des ordures ménagères et des emballages ainsi que 394 colonnes de collecte du verre (dont 86 enterrées ou semi-enterrées).

La collecte des déchets

La collecte est assurée en régie sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et en prestation de service sur les autres communes, réparties comme suit :

- Saint-Germain-lès-Arpajon, Leuville-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Longpont-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Morsang-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge : société SEMAER pour la collecte des bacs et des encombrants, société Veolia pour les points d'apport volontaire (hors verre) et société ESD pour le verre,
- Arpajon, Breuillet, Égly, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, La Norville, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Avrainville et Guibeville : société SEPUR et la SEMAER pour les encombrants.

Les actions de communication

- En 2017, les agents du pôle prévention et tri ont participé à 41 animations visant à sensibiliser les enfants sur la prévention, la qualité du tri et le compostage (soit 1 571 enfants concernés). Les actions auprès du grand public se sont poursuivies par des animations en extérieur avec 34 tenues de stand sur le territoire de l'Agglomération.
- En complément, des actions de sensibilisation en porte-à-porte ont eu lieu dans 34 collectifs représentant 2 897 foyers, au cours desquelles les agents de l'Agglomération ont sensibilisé les habitants aux nouvelles consignes de tri et à la prévention des déchets.
- En 2017, l'opération foyers témoins sur la réduction des déchets s'est poursuivie. 20 foyers volontaires ont été équipés d'un poulailler et de 2 poules permettant encore de diminuer le poids de déchets produits (-20 % d'ordures ménagères et d'emballages en moyenne).
- La dotation en composteurs se poursuit elle aussi régulièrement. 798 composteurs ont été distribués en 2017 portant le total général à 8 034 foyers dotés en composteur.



Perspectives

L'année 2018 est une année de consolidation suite aux changements majeurs qui ont eu lieu en 2017. Sont notamment envisagés :

- La poursuite de l'harmonisation des bacs de déchets végétaux, principalement sur les 10 communes qui dépendaient auparavant du SICTOM du Hurepoix
- La mise en place d'un règlement de collecte à l'échelle de l'ensemble du territoire
- La mise en place d'une réflexion commune à l'ensemble des villes afin de définir les nouveaux objectifs du territoire en matière de gestion des déchets

Médiathèque Marie Curie à Saint-Michel-sur-Orge

Créer de nouveaux équipements et entretenir le patrimoine

La gestion du patrimoine bâti de l'Agglomération comprend l'entretien des bâtiments existants et la réalisation de nouveaux équipements en lien avec les services utilisateurs.

Val Vert

- Une procédure de consultation d'entreprises pour la construction de la Cité Val Vert a été lancée mais n'a pu aboutir. Une nouvelle consultation sera lancée en 2018. Le projet a été confié à l'atelier *François Leclerc architecte*. Les travaux sont estimés à 8 859 000 € HT.
- L'atelier *Guiraud-Manenc* a quant à lui été retenu pour la construction du nouveau bâtiment de la gare routière Val Vert.

Valorisation de La Base - Cœur d'Essonne

Les études et premiers travaux ont démarré. Plusieurs bâtiments de la zone sud ont été démolis. Les travaux s'élèvent à 303 515 € HT. Les hangars Richet et Aer ont été rénovés par la Société Publique Locale pour un montant de 382 780 € HT.

Accessibilité

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés, conformément au dossier déposé en préfecture en septembre 2015. Pour l'année 2017, la dépense s'élève à 85 409 € HT.

Chiffres clés

- **75** bâtiments
- **19 544 m^2** de bâtiments administratifs
- **21 014 m^2** de bâtiments sportifs
- **22 629 m^2** de bâtiments culturels
- **3 167 m^2** de bâtiments petite enfance



© Archi5 et CALMM architecture

Future médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois



© Noël Carat - architecte

Futur multi-accueil à Saint-Germain-lès-Arpajon

Bâtiments communautaires

- Renouvellement et fusion de plusieurs marchés d'exploitation et d'entretien des bâtiments communautaires : entretien des portails, des toitures, des alarmes et fourniture d'électricité.
- Des aménagements de locaux ont dû être effectués pour permettre le regroupement des services de Cœur d'Essonne Agglomération. Le coût de ces travaux s'élève à 36 541 € HT et celui des déménagements à 34 535 € HT.
- La Direction de l'Aménagement a pu emménager fin 2016 dans de nouveaux locaux de La Cité du Développement Économique et de l'Emploi. Le coût des travaux de réfection des installations de chauffage, de remplacement de fenêtres et de mise aux normes des installations électriques s'élève à 186 032 € HT pour l'année 2017.
- Le réaménagement du Centre Technique Communautaire par l'atelier *J.F Decaux architecte* s'est achevé. Les services ont pu emménager en avril. Le coût des travaux s'élève à 2 811 764 € HT.

Équipements sportifs

- Les travaux de reconstruction de nouveaux vestiaires au stade Faillu à Égly ont été lancés pour un montant de 504 995 € HT.
- Des travaux divers d'amélioration et d'entretien ont été réalisés dans les piscines, la Halle de skate et les stades pour un montant de 305 797 € HT (changement de l'éclairage, remplacement des cabines de hammam, remise en état des carrelages des bassins et des plages de l'Espace nautique, changement des vestiaires et création d'un local matériel à la piscine située à Saint-Michel-sur-Orge, remise en état du garde-corps de la tribune du stade Babin, remplacement de 120 m linéaire de grillage et poteaux et changement du portail au stade de l'Orangerie).

Équipements culturels

- Les travaux d'aménagement de la nouvelle médiathèque à Saint-Michel-sur-Orge sont terminés. Le coût des travaux s'élève à 5 112 561 € HT. Les locaux (d'une surface de 1 562 m²) ont ouvert au public en novembre 2017.
- Les travaux pour l'aménagement d'une nouvelle médiathèque à Brétigny-sur-Orge dans la ZAC Clause Bois Badeau ont été décalés. La reprise est programmée pour le premier trimestre 2018 avec un coût estimé à 1 870 000 € HT. L'ouverture au public est prévue pour le 2e semestre 2018.
- Les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées pour la construction d'une nouvelle médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois (de 2 617 m²). Le lauréat du concours est l'équipe *Archi5 Prod.* Le permis de construire a été délivré le 29 décembre 2017. Les travaux sont estimés à 8 320 000 € HT.
- Divers travaux d'amélioration et d'entretien ont été réalisés dans les théâtres, les médiathèques et conservatoire de musique pour un montant de 217 752 € HT.

Structures petite enfance

- Les études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un multi-accueil de 40 berceaux à Saint-Germain-lès-Arpajon ont commencé. Les travaux sont estimés à 2 620 628 € HT.
- Des travaux divers d'amélioration et d'entretien ont été réalisés dans les établissements petite enfance pour un montant de 147 494 € HT.

Perspectives

- Fin des travaux d'aménagement de la nouvelle médiathèque à Brétigny-sur-Orge
- Lancement d'une nouvelle consultation pour la construction de la Cité Val Vert
- Suite des études et démarrage des travaux pour l'aménagement des bâtiments de La Base - Cœur Essonne
- Suite des études de maîtrise d'œuvre pour la nouvelle gare routière Val Vert
- Renouvellement de différents contrats d'entretien des bâtiments communautaires
- Suite des études et début des travaux pour la construction d'une nouvelle médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois
- Suite des études et lancement des travaux pour la construction d'un multi-accueil à Saint-Germain-lès-Arpajon
- Étude pour la réhabilitation de l'Orangerie du Château de Morsang-sur-Orge
- Étude pour la réhabilitation de la piscine à Brétigny-sur-Orge
- Étude pour la réhabilitation du gymnase Lucien Allais à La Norville
- Suite des études pour l'aménagement de la salle du Théâtre Jules Verne
- Fin des travaux d'aménagement des locaux de la direction de l'Aménagement et du Développement économique
- Lancement d'un marché pour la fourniture et l'acheminement de gaz
- 2e phase de travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public
- travaux d'aménagement à la Maison de la Petite enfance d'Égly
- Lancement de travaux d'économie d'énergie dans divers équipements



Moderniser le Système d'Information Géographique (SIG)

Le SIG intervient auprès des différents services de l'Agglo. Il a pour mission d'administrer les données territoriales, de proposer des solutions techniques de gestion patrimoniale et de produire des cartes d'aide à la décision.

Applications métiers

- Modernisation de l'application de gestion des dossiers d'urbanisme afin que le service urbanisme puisse rendre accessible l'application Geoxalis aux acteurs des communes ayant transféré la compétence Instruction.
- Mise en place et animation de la solution SIG de la Régie Eau Cœur d'Essonne, permettant la gestion des interventions et l'exploitation sur le réseau d'eau potable. Cette solution se compose d'une application « desktop » pour l'administration des données et utilisateurs, d'une application web et de tablettes mobiles, permettant aux agents d'être autonomes sur le terrain : consultation des plans du réseau, notification et compte-rendu d'intervention, etc.

Données

- Régie de l'eau : fiabilisation et intégration dans la solution SIG des données du réseau d'eau potable récupérées auprès des délégataires.
- Assainissement : les communes d'Égly et de Guibeville ont fait l'objet d'un relevé topographique des réseaux afin de répondre à l'exigence de classe A de précision de géoréférencement.
- La Base - Cœur d'Essonne : état des lieux des réseaux (eau potable, télécom, gaz, etc.), dans le cadre des travaux d'aménagement, pour l'installation des prospects.
- Cette année a été l'occasion d'acquérir une prise de vue aérienne, d'une résolution de 10 cm par pixel, datée d'avril 2017 et de renouveler la convention d'échange de données géographiques avec le Syndicat de l'Orge.

Partenariat

Animation d'un groupe de travail couvrant l'actualité des données et de la géomatique. Ce groupe est composé des géomaticiens de différents organismes (le Conseil départemental de l'Essonne, le Service Départemental d'Incendie et Secours de l'Essonne, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, le Parc Naturel Régional du Gâtinais, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval, le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres et les communes). Ce groupe a notamment permis de mutualiser des formations mais également les données cadastrales.

Chiffres clés

- **245** couches de données
- **489** cartes produites
- **440 km** de réseau de la régie de l'eau intégrés
- **20** formations
- **180** utilisateurs

Perspectives

- Ouverture de Geoxalis aux communes de l'Agglomération
- Mise en place d'une démarche OpenData,
- Modernisation des outils métiers de l'assainissement et de l'éclairage public

Optimiser la performance du service d'eau potable

Depuis le 1er mai 2017, la Régie de l'eau Eau Cœur d'Essonne est pleinement opérationnelle sur les 10 communes de l'ex-Val d'Orge, et le prix de l'eau de ses abonnés est désormais harmonisé sur l'ensemble de ce périmètre.

Plusieurs chantiers de grande ampleur ont déjà pu être menés :
- l'établissement du nouveau tarif, indexé sur le tarif le plus bas,
- la pose de plus de 400 mètres de réseau de distribution en vue d'alimenter les premiers bâtiments de La Base - Cœur d'Essonne,
- l'analyse des premiers résultats de sectorisation du réseau et la réduction de la perte en eau.



Chiffres clés

- **83,3%** de rendement du réseau
- **182** fuites réparées
- **79** branchements créés
- **2,2 km** de réseaux neufs posés
- **33 000** abonnés gérés par la Régie Eau Cœur d'Essonne

Perspectives

- Étude des modalités de l'extension du périmètre de la Régie sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération



Travaux d'assainissement à Marolles-en-Hurepoix

Fiabiliser le réseau d'assainissement

Depuis le 1er janvier 2017, Cœur d'Essonne Agglomération exerce la compétence assainissement sur l'ensemble du territoire (excepté pour les communes d'Ollainville, de Bruyères-le-Châtel et de Breuillet pour lesquelles l'Agglomération est en représentation substitution au sein de syndicats d'assainissement). La compétence assainissement comprend la collecte des eaux usées et des eaux pluviales urbaines, le contrôle des raccordements des usagers (pour vérifier la bonne séparativité des effluents et veiller au bon raccordement des usagers aux réseaux publics) et l'assainissement non collectif.

- Le service assainissement est géré en régie directe sur 13 communes et en délégation de service public sur 8 communes (Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Guibeville, La Norville et Saint-Germain-lès-Arpajon).
- L'Agglomération gère la collecte avec près de 966 km de canalisations d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), 74 stations de relevages et 61 bassins de rétentions.
- Le transport et l'épuration des eaux usées sont assurés par le Syndicat de l'Orge, le SIBSO, le SIARCE et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.
- Au cours de l'année 2017, la réhabilitation des canalisations d'eaux usées s'est poursuivie dans le cadre du programme pluriannuel 2016-2020 basé sur la démarche de gestion patrimoniale mise en place.

Cette année fût l'occasion de réaliser 3 chantiers de renouvellement de canalisations en tranchées et 8 chantiers de réhabilitation de canalisations par chemisage. Ainsi, en 2017, 2 589 m de canalisations ont été renouvelées ou réhabilitées pour un montant total de 1 122 134 € HT. En outre, la coordination avec les travaux d'eau potable s'est poursuivie au cours de l'année.

Au niveau de la démarche de gestion patrimoniale, l'année 2017 a

Chiffres clés

- **203** interventions d'astreinte
- **299** dépannages (désobstructions)
- **18 km** de passage caméra
- **109** branchements créés (dont 9 en eaux pluviales)
- **2 156** enquêtes de conformités ont été réalisées dont **1 495** concernant des pavillons





permis de poursuivre les actions suivantes :

- poursuite de la campagne pluriannuelle d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement engagée depuis 2013 sur la partie nord de l'Agglomération. Fin 2017, environ 72 km de collecteur d'eaux usées et d'eaux pluviales avaient été inspectés, notés et intégrés au SIG (ce qui représente environ 9,7% du linéaire total de canalisations de la partie nord),
- poursuite de l'intégration des données d'inspection caméra et de notation dans le Système d'Information Géographique (SIG),
- mise à jour du programme pluriannuel de travaux d'investissement 2017-2021 sur la base des résultats de la campagne d'inspection caméra.

L'année 2017 a aussi permis de reprendre des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre en cours d'exécution sur le sud du territoire ainsi que les différents contrats de délégation de service public, de finaliser les travaux engagés par ces communes du sud ou d'en assurer leur transmission.



Création d'un bassin de rétention à Morsang-sur-Orge

Perspectives

- Poursuite des travaux d'investissement dans le cadre du programme pluriannuel d'assainissement 2017-2021 de l'ex-Val d'Orge et réalisation de travaux sur le sud du territoire
- Poursuite de la campagne pluriannuelle d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement et extension de cette campagne à l'ensemble du territoire
- Poursuite de la démarche de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement
- Définition d'un programme pluriannuel assainissement 2017-2021 sur l'ensemble du territoire
- Pérennisation et extension de la démarche d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts des bassins de rétention d'eaux pluviales à ciel ouvert
- Développement de la télégestion pour les postes de relevage nouvellement créés et transférés
- Amélioration de la communication auprès des usagers
- Acquisition d'un nouveau logiciel SIG

Renforcer le système de défense incendie

Depuis le 1er janvier 2017, Cœur d'Essonne Agglomération exerce la compétence incendie sur les 21 villes que compte le territoire (en application de l'arrêté préfectoral notifiant les nouveaux statuts de l'Agglomération).

Cœur d'Essonne Agglomération assure ainsi :

- le bon fonctionnement des hydrants (travaux de maintenance destinés à préserver les capacités opérationnelles des hydrants existants : graissage, peinture, travaux de réparation de pièces défectueuses et de renouvellement d'hydrants hors service),
- la couverture incendie (avec l'installation de nouveaux hydrants),
- le contrôle biennal des hydrants (prise de mesure de débit / pression),
- la transmission permanente d'informations avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et les communes (grâce à l'alimentation de la base de données en ligne).

Le service public de défense extérieure contre l'incendie est géré en régie directe sur les 21 communes.

Le renouvellement des hydrants les plus anciens s'est poursuivi en 2017 avec le remplacement de 30 poteaux incendie. 19 nouveaux hydrants ont par ailleurs été installés. Conformément à la réglementation en vigueur, les performances hydrauliques de tous les hydrants ont été contrôlées sur les 8 communes concernées par le contrôle biennal en 2017 et l'ensemble des données relatives aux opérations réalisées sur les hydrants ont été mises à jour au quotidien et partagées avec le SDIS via le SIG.

Chiffres clés

- **1 822** hydrants
- **30** hydrants renouvelés
- **13** réparations effectuées
- **19** nouveaux hydrants installés





Moderniser l'éclairage public

Cœur d'Essonne Agglomération est en charge de l'entretien et des travaux neufs relatifs à l'éclairage public et aux feux tricolores sur les 21 communes du territoire soit un patrimoine de plus de 24 000 points lumineux et de 131 carrefours à feux. Tout au long de l'année, les services accompagnent les villes dans leurs travaux, de création ou de renouvellement des installations tout en réduisant les consommations d'énergie. Les nouveaux marchés pour l'éclairage et les feux tricolores ont été notifiés au 1er janvier 2017 : un groupement de 3 entreprises pour les travaux et la gestion de l'entretien de l'éclairage et un groupement de 2 entreprises pour la signalisation lumineuse tricolore.

Les travaux menés en 2017

- **Arpajon :** création d'un éclairage (à led) sur le nouveau parking de la gare, route d'Égly, et mise en conformité du carrefour à feux rue de la Libération.
- **Brétigny-sur-Orge :** rénovation de l'éclairage public, avenue de la République, avec la mise en place d'un éclairage à led. Mise en conformité de carrefours à feux : Stalingrad / Branly et République / Pasteur / Paix.
- **Breuillet :** rénovation de l'éclairage du parking et de la rue de la Gare (mise en place d'un éclairage à led). Rénovation de l'éclairage public de la route de Guisseray.
- **Égly :** rénovation de l'éclairage public route d'Arpajon (mise en place d'un éclairage à led).
- **Guibeville :** rénovation de l'éclairage public des rues Paul Verlaine, André Legendre et impasse Vivaldi (mise en place d'un éclairage à led).
- **La Norville :** rénovation de l'éclairage rue Pasteur (mise en place d'un éclairage à led) et chemin de la Garenne.
- **Marolles-en-Hurepoix :** rénovation de l'éclairage rue du Lieutenant Agoutin et route de Saint-Vrain (mise en place d'un éclairage à led). Mise en conformité de carrefours à feux place de la Mairie et route de Saint-Vrain.
- **Morsang-sur-Orge :** rénovation et création de l'éclairage public place Aimé et Marie Geoffroy (mise en place d'un éclairage à led).
- **Saint-Michel-sur-Orge :** rénovation de l'éclairage public et du carrefour à feux rue Lecocq.
- **Sainte-Geneviève-des-Bois :** rénovation de l'éclairage public sur la totalité de l'avenue Gabriel Péri (mise en place d'un éclairage à led).
- **Villiers-sur-Orge :** rénovation de l'éclairage public rue Jean Jaurès (mise en place d'un éclairage à led).
- **Zone d'Activité Maison Neuve :** création d'un éclairage public rue Panhard et Levassor (mise en place d'un éclairage à led).
- **Zone d'Activités de la Croix Blanche :** création d'un éclairage public avenue de l'Hurepoix / croisement de la RD19 (mise en place d'un éclairage à led).

Chiffres clés

- Plus de **1 000** luminaires remplacés
- **1 112** demandes d'interventions effectuées
- **320 km** de réseaux détectés



Perspectives

- Poursuite des économies d'énergie avec le remplacement systématique de luminaires
- Poursuite du géoréférencement des réseaux (120 km de plus prévus sur 2018)
- Poursuite de l'accompagnement des villes dans leurs projets

Travaux avenue de la République à Brétigny-sur-Orge

Réaménager et rénover la voirie

Cœur d'Essonne Agglomération exerce la compétence voirie sur l'ensemble des communes de l'ex-Val d'Orge ainsi que sur une partie des voies de l'ex-Arpajonnais soit un linéaire d'environ 375 km auquel s'ajoute 34 km dans les zones d'activités.

Chiffres clés

- **375 km** de voirie communautaire
- et **34 km** dans les ZAC

Les travaux menés en 2017

- **Arpajon :** réfection des trottoirs boulevard Jean Jaurès.
- **Breuillet :** réaménagement des parkings de la gare RER de Breuillet-Village.
- **Égly :** rénovation sur 220 m des trottoirs route d'Arpajon.
- **La Norville :** enfouissement des réseaux sur 195 m Chemin de Garenne.
- **Saint-Germain-lès-Arpajon :** aménagement du carrefour giratoire route de Leuville et rue de la Commune de Paris.
- **Fleury-Mérogis :** aménagements de sécurité rue Salvador Allende pour 17 000 € et réalisation des études préalables pour le réaménagement de la rue Roger Clavier.
- **Leuville-sur-Orge :** réalisation des études préalables pour le réaménagement du sentier Jean Moulin.
- **Morsang-sur-Orge :** réalisation de travaux place Aimé et Marie Geoffroy par la reprise de la chaussée et des trottoirs et la création d'une zone de rencontre, renforcement des avenues Paul Vaillant-Couturier et de la Campagne, rénovation des trottoirs rue de Nos Efforts et rue de la Garenne.
- **Le Plessis-Pâté :** campagne de mise aux normes des passages piétons sur l'ensemble de la commune.
- **Saint-Michel-sur-Orge :** réalisation de travaux rue Lecocq avec aménagement de sécurité face à l'école Lamartine, aménagement du parking Arthur Rimbaud.
- **Villemoisson-sur-Orge :** aménagement rue Émile Bouton et renforcement rue de Villiers.



Travaux de la LCE

- **Villiers-sur-Orge :** enfouissement des réseaux rue Jean Jaurès avec réparation des trottoirs.
- **Brétigny-sur-Orge :** travaux de réaménagement du boulevard de la République sur 500 m, avec remplacement de l'alignement d'arbres, mise en sécurité de la circulation des piétons, réfection de la 1ère tranche du boulevard de France et de la rue Rozanoff.
- **Sainte-Geneviève-des-Bois :** travaux de mise en sécurité des abords de l'école Buisson, rénovation de la chaussée et des trottoirs des rues Gai Séjour et Christophe Colomb.
- **Longpont-sur-Orge :** création de trottoirs Voie des Arpents et rue de Brétigny.
- **Dans les zones d'activités :** renforcement de chaussée avenue de la Croix Blanche à Sainte-Geneviève-des-Bois sur 180 m, création de trottoirs zone des Meuniers à Égly, renforcement de la rue Panhard et Levassor sur les communes de Marolles-en-Hurepoix et Brétigny-sur-Orge, premier tronçon de la LCE déviation de l'avenue de l'Hurepoix, élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie (PAVE) - 1ère tranche.

Coût total des travaux : 8 678 900 €


Travaux Place Aimé et Marie Geoffroy à Morsang-sur-Orge



Perspectives

- Reprise de la compétence voirie sur l'ensemble de l'Agglomération (hors Saint-Germain-lès-Arpajon et Bruyères-le-Châtel) soit un linéaire total de voirie de 550 km
- Poursuite du PAVE (2e tranche) et des études LCE

Préserver les espaces naturels

L'Agglomération est en charge de l'entretien de nombreux sites, parcs et bois ainsi que de la Vallée de l'Orge dont la gestion est déléguée au Syndicat de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA). Ces 360 hectares d'espaces naturels ont été transférés à l'Agglomération sur demande des communes, en fonction de leur fréquentation et donc de leur intérêt communautaire, écologique, faunistique, de leur superficie ou de leur classement.

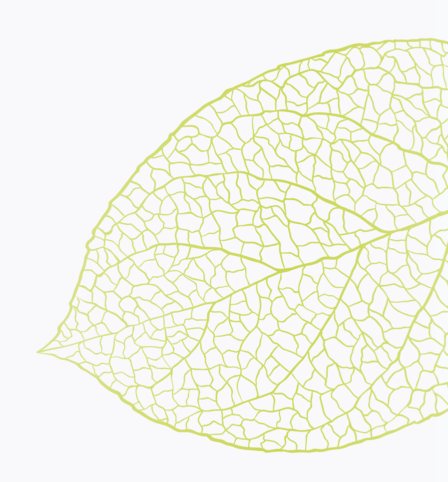
L'Agglomération veille à entretenir au quotidien ces espaces verts et l'ensemble des mobiliers (bancs, poubelles, équipements sportifs, aires de jeux et parcours du patrimoine), en accentuant son action sur la sécurité des usagers, le reboisement, la régénération des sous-bois, la diversité paysagère et la protection des milieux humides, en intégrant la notion de développement durable (gestion différenciée).

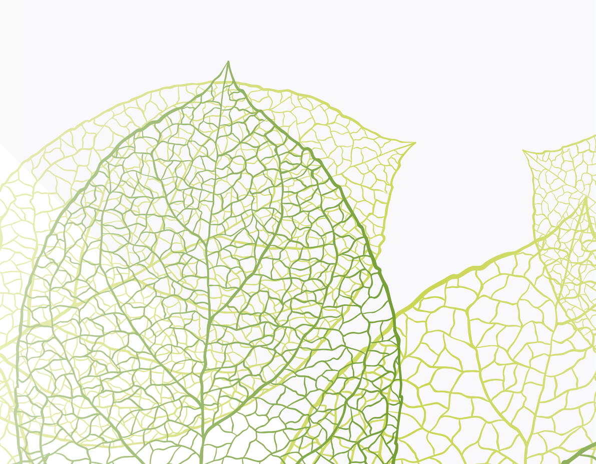
- **Parc des Mares Yvon à Sainte-Geneviève-des-Bois :** mise en sécurité de la piste cyclable.
- **Parc du Château à Morsang-sur-Orge :** remplacement d'un jeu, réfection d'allées et mise en sécurité de boisements.
- **Bois des Roches à Saint-Michel-sur-Orge :** mise en sécurité de boisements et installation de mobiliers.
- **Bois des Trous à Sainte-Geneviève-des-Bois et Fleury-Mérogis :** mise en sécurité de boisements et installation de mobiliers, création d'une piste piétonne et aménagement de l'entrée nord.
- **Parc de la piscine à La Norville :** mise en sécurité des arbres d'alignement et abattage de pins malades.
- **Zone d'activités Maison Neuve :** requalification de l'entrée et abattage de pins malades.
- **Zone d'activités du Techniparc :** mise en sécurité de la piste cyclable.

Coût total : 221 100 €

Chiffres clés

- L'Agglo entretient **51 sites** dont **8** parcs urbains





Entretien et gestion de 8 parcs

Au travers d'un bail d'entretien, l'Agglomération gère au quotidien 8 parcs pour un montant global de 180 000 € TTC par an. Cet entretien comprend les tontes de gazon, la taille des massifs d'arbustes, la maintenance aux normes des aires de jeux et la pérennisation des équipements et des allées.

Entretien et gestion de 3 massifs boisés

Le bois des Trous et des Joncs Marins (76 ha) et le bois des Roches (26 ha) sont gérés en partenariat avec l'Office National des Forêts suivant des plans de gestion 2006-2020 établis par convention et pour un montant global d'environ 85 000 €.

Le bois de Saint-Eutrope (252 ha), reconnu d'intérêt régional, est géré en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud pour un montant annuel global d'environ 100 000 € (50% à la charge de chacune). Le montant global comprend le gardiennage, l'encadrement technique, l'entretien de la forêt, de la plaine et des parkings pour environ 50 000 €.
Le projet d'aménagement (environ 1 500 000 €), incombe à l'Agence Régionale des Espaces Verts d'Île-de-France sous contrôle des deux intercommunalités.

Entretien et gestion des dépendances vertes

Par ailleurs, l'Agglomération gère 51 sites dont 8 parcs urbains, 24 zones d'activités économiques, 6 piscines ou centres nautiques, 4 crèches et multi-accueil et 1 gymnase. Les autres sites concernent des espaces divers tels que l'Espace Jules Verne, l'Hôtel d'entreprises, la Cité du Développement Économique et de l'Emploi. Le budget de fonctionnement dédié à ce patrimoine s'élève globalement à 560 000 € TTC par an.



Perspectives

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour le futur aménagement du « Jardin de la coulée verte » et d'une circulation douce sur la commune de Villiers-sur-Orge (80 000 € TTC) et lancement de la 1ère phase d'aménagement (400 000 €)
- Étude de faisabilité des jardins de l'Orangerie à Morsang-sur-Orge.

Renforcer l'action de notre Agglomération pour un territoire dynamique et accueillant



Développer l'accès à la culture dans les médiathèques

Cœur d'Essonne Agglomération s'est donnée pour missions :

- de garantir aux habitants, sur l'ensemble de son territoire, une offre et un service de qualité en matière de lecture publique,
- de faire des médiathèques publiques, des espaces de connaissances partagées, de sociabilisation et de convivialité,
- d'adapter les médiathèques aux nouveaux usages et pratiques, notamment en ce qui concerne l'évolution de l'offre et des services numériques.

Temps forts 2017

- **Le 18e Salon du Livre de Jeunesse « Lire aux éclats »** a accueilli 5 898 visiteurs, du 6 au 12 mars. 50 auteurs et illustrateurs, 29 maisons d'éditions et 1 librairie ont répondu présents. Organisé par l'association *Fréderic, Louis, Paul, Elsa, Jules, Roland... et les autres (FLPEJR)* en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, la *Sofia*, le Département et Cœur d'Essonne Agglomération, le salon a accueilli des groupes scolaires et permis l'organisation de 131 rencontres.
- **Le 3e Festival de la Petite enfance** (du 15 mars au 29 avril) s'est tenu sur le thème du corps et a accueilli 2 158 personnes. À travers une programmation riche et variée (ateliers, expositions, rencontres, spectacles, lectures ...), les tout-petits et leur famille ont pu s'initier à l'art et apprendre à regarder le monde autrement.
- **Le Festival *Semaines du numérique*,** du 4 octobre au 6 décembre, a été mis en place pour la première fois sur l'ensemble des médiathèques. Il a rassemblé 687 personnes cette année et sera reconduit sur la saison 2018-2019.
- **L'inauguration de la nouvelle médiathèque à Saint-Michel-sur-Orge** (1500 m²), place Marcel Carné, a eu lieu en novembre 2017. Cette médiathèque propose un service de prêt d'instruments de musique.
- **Lancement de la mise en réseau informatique** des médiathèques communautaires et municipales du territoire, incluant un nouveau logiciel de gestion, l'extension du service de navette, et un nouveau portail (la mise en réseau étant prévue pour 2018).
- **Lancement d'une résidence-mission dédiée à la lecture publique** dans le cadre du Contrat Local d'Enseignement Artistique (CLEA) avec le collectif de graphistes *Jeanne & Julie* pour la saison 2017-2018 et son projet de création de livres-géants.

Chiffres clés

- **13** médiathèques communautaires
- **40 972** inscrits dont **24 380** actifs
- **401 615** documents (livres, revues, CD, DVD, jeux vidéo, partitions...)
- **2** plateformes de ressources numériques (vidéo à la demande, apprentissage en ligne)
- **609 398** prêts dont **180 000** réservations
- **900** animations
- **700** accueils de classes et **500** accueils de groupes de partenaires

Perspectives

- Poursuite du programme de construction de nouveaux équipements
- Extension du prêt de livres sur liseuse à l'ensemble des médiathèques
- Lancement d'une réflexion et d'une étude préalable à une adaptation et une harmonisation des horaires d'ouverture
- Extension de la mise en réseau des médiathèques

Week-end papillon à Brétigny-sur-Orge

Proposer une offre culturelle diversifiée

Le Centre d'Art Contemporain

Le CAC Brétigny bénéficie du soutien du Ministère de la Culture (DRAC Île-de-France), de la région Île-de-France et du Conseil départemental de l'Essonne, avec la complicité de la ville de Brétigny-sur-Orge. Il est membre des réseaux d.c.a. et TRAM.

Il développe une programmation qui fait des artistes et des publics de véritables usagers et qui positionne le centre d'art en lieu de vie du territoire. Il a pour mission d'être un espace de production et de diffusion de l'art contemporain à destination de tous les publics. Il donne à voir la création contemporaine dans toute sa diversité, de manière souvent surprenante et au croisement d'autres disciplines (sciences humaines, artisanat, architecture, design, sciences, etc.) à travers :

- des expositions ambitieuses et fédératrices, en lien étroit avec les partenaires, faisant du centre d'art un espace de rencontre entre les artistes et le public,
- des résidences et des projets en co-création, impliquant la collaboration d'artistes avec des personnes a priori non artistes et prenant en compte la spécificité du contexte de chaque projet,
- des outils de médiation et des ateliers adaptés aux usages des habitants, non seulement au sein du centre d'art mais aussi directement chez les partenaires (associations, établissements scolaires, établissements culturels et sociaux…), dans l'espace public. Chaque exposition s'accompagne d'un atelier, donnant à la pratique amateure une place de premier plan,
- des œuvres in situ qui façonnent l'image du centre d'art et y développent des usages spécifiques (cheminée, espace pédagogique, etc.),
- des activités éditoriales en ligne, via la mise en disposition sur le site Internet de ressources artistiques et pédagogiques, mais aussi par des publications imprimées,
- des partenariats d'exception à un niveau régional, national et international.

Chiffres clés

- **12 932** visiteurs
- **53** artistes exposés
- **126** ateliers menés au centre d'art et sur le territoire
- **5** résidences d'artistes
- **29** partenariats tissés

Perspectives

- Ouvrir les expositions au plus grand nombre
- Développer les résidences et les partenariats
- Lancer une revue en ligne
- Inventer de nouvelles expériences artistiques



Le Théâtre Brétigny

Le Théâtre Brétigny, scène de Cœur d'Essonne Agglomération, est un opérateur structurant du département. Avec près de 135 représentations et 47 compagnies cette saison, il promeut la découverte des créations contemporaines. Sa programmation s'organise en cycles thématiques proposant au spectateur un parcours de points de vue et d'expériences sur un même sujet, croisant spectacles, conférences, ateliers et rencontres. Il participe également au soutien national apporté à la création contemporaine, notamment en accueillant des artistes en résidence. Cette saison le Théâtre Brétigny a nouvellement été labellisé *scène conventionnée d'intérêt national art et création* par le Ministère de la Culture. Sur plus de 3 000 scènes publiques en France, seule une centaine a ainsi été distinguée.

Temps forts

- Une programmation pluridisciplinaire exigeante (cirque, arts urbains, danse, théâtre, marionnettes...) ouverte sur le monde d'aujourd'hui et articulée dans 3 cycles thématiques : *l'effet papillon* (les équilibres / déséquilibres de la planète) *Le fin mot de l'histoire* (les mots, la langue, le langage) *La femme est l'avenir de l'homme* (les rapports / l'égalité hommes-femmes).
- Un accompagnement financier et technique des artistes en résidence au travers des créations de plateau et des écritures contextuelles.
- Une politique partenariale dynamique menée avec 56 complices associés en Essonne (partenaires spectacles et actions), avec la tenue de la journée « Consommez autrement » dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire.
- Une politique volontariste d'accessibilité des spectacles aux publics handicapés (3 spectacles accessibles aux sourds et malentendants, une audiodescription sur un spectacle).
- Une politique tarifaire innovante avec le principe du *billet suspendu solidaire* (qui consiste à acheter un billet et à le suspendre pour qu'il soit pris et utilisé par quelqu'un qui n'a pas les moyens de l'acheter).
- Une collaboration avec le CAC Brétigny : en écho aux cycles thématiques, le CAC est invité à présenter une exposition par cycle dans le patio et le hall du théâtre.
- Des lieux inédits de programmation : camion itinérant, centres culturels, centre d'hébergement Emmaüs, champs, forêt, espace public, collèges, lycées, Conservatoire national des plantes, stades, médiathèques, etc.
- La participation à 5 évènements : le Mois de l'Économie Sociale et solidaire, la Journée nationale de la réduction des déchets, le Collectif Culture Essonne, Concordan(s)e et les Rencontres Essonne Danse.
- 29 temps de programmations « c'est x-tra » liant spectacles, débats, apéros sonores, ateliers participatifs dont 3 goûters-philos, 6 parcours hors les murs, 9 soirées débat, 6 ateliers spectacles, 3 goûters spectacles, un bal littéraire, une soirée cabaret.
- 4 commandos lectures chez des particuliers et dans la galerie commerciale d'Auchan.
- 100 heures d'intervention de danse contemporaine dans 6 établissements d'enseignements artistiques Essonniens.
- 1 évènement impliquant 90 amateurs dans la mise en œuvre de la clôture de saison « La foire des prairies ».



Chiffres clés

- **133** représentations ayant réuni **16 000** spectateurs
- **1 250** heures d'actions culturelles, **750** heures en direction des scolaires
- **33** représentations jeune public en scolaire ayant accueilli **3 320** spectateurs
- **48** partenaires territoriaux

Perspectives

- Une saison *Dedans Dehors* avec de nouveaux événements structurants
- Un programme d'actions culturelles et pédagogiques renforcé étendu sur le territoire et une évolution du mode de gestion de l'établissement en adéquation avec ses missions

Le Théâtre de l'Arlequin

L'année 2017 a été fortement marquée par la création d'un objet artistique original, le récit chorégraphique *La Danse ou le chaos* (*Cie BlonBa*), salué par la chaine TV5 qui en a fait un sujet diffusé dans son journal *Afrique*. Cette création a été couplée à la réalisation de performances vidéo/danse sur le thème « Un tournant dans ma vie ». Ces performances ont donné lieu à des ateliers avec le lycée professionnel Ampère de Morsang-sur-Orge, les MJC de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Corbeil. Ces expériences intenses ont fait voler en éclat les « empêchements » culturels et sociaux qui souvent éloignent les publics populaires de cet art.

Les 17 représentations professionnelles proposées durant la saison ont mis en valeur la diversité des genres et des origines culturelles. Elles ont attiré un public nombreux.
Le festival *Made in Cœur d'Essonne* a pour sa part à nouveau offert les commodités de ce théâtre public aux compagnies amateures de l'Agglomération et de son environnement immédiat.

L'Arlequin a poursuivi son action en faveur de la création avec 6 résidences offertes à des compagnies professionnelles.
Les pratiques culturelles amateures ont également été bien servies avec 6 ateliers hebdomadaires ou ponctuels dont 2 au profit de personnes souffrant de handicaps.

Le lien avec les associations et le public de proximité est resté très fort, servi par la tarification (2 €, 5 € ou 10 € au choix du spectateur, 1 € pour les moins de 12 ans), qui facilite à la fois les premières ouvertures au théâtre et la possibilité d'y venir à chaque fois que l'envie s'en fait sentir.



Chiffres clés

- **17** représentations tout public
- **1 292** spectateurs (taux de remplissage de **88%**)
- **17** représentations de théâtre amateur *Festival Made in Cœur d'Essonne* avec **862** spectateurs
- **545** heures d'ateliers
- **6** compagnies accueillies en résidence

Perspectives

- Développement des réseaux dans l'Agglomération et le Département
- Forte participation à l'EM FEST (Festival Départemental Essonne-Mali)
- Approfondissement de l'action en direction des lycées
- Lancement de la création de 3 nouveaux spectacles des compagnies *BlonBa* et *Parallèles*
- Lancement d'un nouveau site Internet

L'Espace Marcel Carné

L'année 2017 a été satisfaisante en termes de nombre d'entrées et de taux de fréquentation, au théâtre comme au cinéma. Celles du théâtre sont restées stables tandis que celles du cinéma ont connu une augmentation progressive.

Temps forts au théâtre

- De formidables concerts de jazz : Sarah McKenzie, Baptiste Trotignon et Minino Garay en duo, ainsi que les *Leçons de Jazz* d'Antoine Hervé.
- Des spectacles d'arts du cirque *Circus Incognitus* ainsi que les deux spectacles créés par Mathurin Bolze : *Fenêtres et Barons Perchés.*
- Des soirées théâtrales de belle qualité : *Le malade imaginaire* de Molière, *Hyacinthe et Rose* avec François Morel, *La nuit des rois* de Shakespeare, *Teatro Delusio* par la *Familie Flöz.*
- La Semaine de la science a attiré plus de 1 500 personnes. La carte blanche consacrée au médecin et biologiste Jean-Claude Ameisen restera l'un des moments forts de cette édition.
- Parmi les actions culturelles, la participation des élèves de la classe de CM1 de l'école Émile Bouton de Villemoisson-sur-Orge à l'atelier Choral « Chantons Avant » en écho au programme *Prince des Neiges* de l'Orchestre National d'Île-de-France, ainsi que la participation d'un groupe de spectateurs au concert du collectif de musiciens *Artie's.*

Temps forts au cinéma

- Poursuite du cycle répertoire : *Transmettre l'amour du cinéma*. Chaque film était présenté et analysé par un journaliste, un écrivain ou un cinéaste (Alain Riou, Noël Herpe et Jean Douchet).
- Carte Blanche à Jean-François Rauger, critique et directeur de la Cinémathèque française. Présentation de deux films et analyse.
- Cycle documentaire de création constitué de 10 films en présence de réalisateurs, producteurs et journalistes (Jean-Pierre Duret, Nathalie Loubeyre et Jean Bigot).
- Stage d'initiation à la réalisation : 9 enfants âgés de 11 à 16 ans ont participé à une journée de formation en février 2017, sous la houlette de l'animateur Olivier Billet, réalisateur professionnel. Un deuxième stage de 3 jours a été organisé, toujours avec Olivier Billet. 11 jeunes ont répondu présents. La moitié d'entre eux étaient des participants de la première journée d'initiation en février.
- Ciné-club lycéens *Movies Nights :* des projections de films en langue anglaise sous-titrée ont été proposées sur la base du volontariat aux élèves du Lycée Léonard de Vinci de Saint-Michel-sur-Orge, un lundi par mois après les cours. Quatre séances ont pu avoir lieu pour cette première saison.
- Animations autour du film *Ma Vie de Courgette* : l'assistant-réalisateur du film, Fabien Drouet, est venu parler de son travail sur ce film d'animation avec deux classes (CE2 et CM2) de l'école Blaise Pascal de Saint-Michel-sur-Orge. Un atelier doublage et bruitage a également été organisé, suite à une projection publique du film. Cet atelier était animé par l'ingénieur du son Frank Goore Bi (en partenariat avec l'AFCAE Jeune Public).



Chiffres clés

- **8 924** spectateurs au théâtre
- **911** abonnés au théâtre
- **27** représentations de théâtre
- **64 532** spectateurs au cinéma
- **2 540** abonnés au cinéma

Perspectives

Pour le théâtre :

- participation au *festival de Caves* avec 2 représentations organisées sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour le cinéma :

- Développement de l'offre de films en direction de tous les publics
- Développement des cycles thématiques (jeune public, documentaires, répertoire, premiers films)

Plateaux musiques

Proposer un enseignement artistique de qualité

Plusieurs représentations / spectacles ont rythmé l'année

- 4 concerts en église, 3 concerts-chorales, 8 concerts symphoniques, 2 représentations de galas et 2 représentations de spectacles de danse
- 2 *Master classes* : *Jannick top* (en janvier) et *Barvinok* (en mars)
- 3 Plateaux Musique et Danse permettant la découverte des talents des élèves des conservatoires communautaires autour d'ensembles constitués spécialement pour l'occasion.

4e édition de la Fête de la Formation Musicale

Inédite en Essonne, autour des travaux réalisés par les élèves du conservatoire communautaire à Arpajon (sur le thème de l'Asie), avec la participation des classes de formation musicale, de théâtre, de chorales, d'improvisation, de flûtes et de violons.

Cérémonies commémoratives

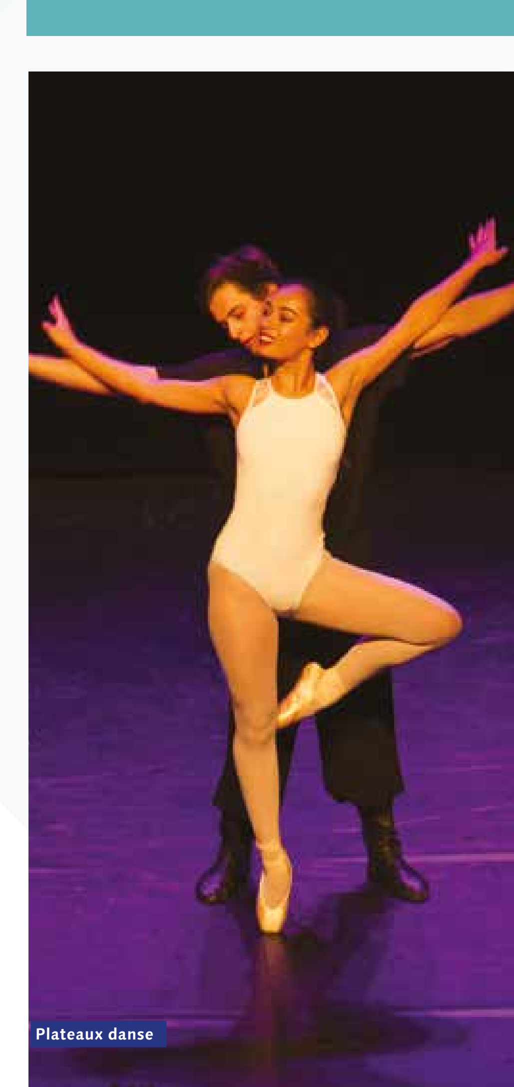
Participation d'ensembles de clarinettes du conservatoire à Arpajon pour les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre, concert des chorales enfants, ados et adultes pour la commémoration du 100e anniversaire de l'armistice du 11 novembre à Breuillet.

MACH 6

Suite à l'appel à candidature, 5 groupes (*La clé de sous-sol, Villa Hobo, Picky Pearl, Stop, Moïra*) ont été sélectionnés et se sont vus proposés divers ateliers (coaching scénique, enregistrement, stage son / scène, vidéo). Une session « Jam » avec Jannick Top, célèbre bassiste, un concert au Rack'Am de Brétigny-sur-Orge et une rencontre professionnelle avec le groupe *Volo* ont également été organisées.

Chiffres clés

- **3** équipements communautaires d'enseignement artistique
- **956** usagers
- **4 500** spectateurs


Plateaux danse

Divertimento

Grâce au partenariat mis en place avec l'orchestre symphonique *Divertimento*, dirigé par Zahia Ziouani depuis plus de 7 ans, 50 musiciens et solistes professionnels mais aussi 37 élèves des conservatoires ont participé à ce grand rendez-vous. C'est le soliste Jean-Marc Phillips-Varjabédian qui s'est produit cette année devant un public de 250 personnes à l'Espace Concorde d'Arpajon.

2e édition du Concert de l'Orchestre Classique et de la Classe de Danse

Arrangement par Frédéric Malmasson, professeur d'orchestre classique du conservatoire à Saint-Germain-lès-Arpajon, du ballet de Francis Thomé *Les noces d'Arlequin* avec les danseurs et danseuses des classes de Sylvie Roulin professeure au conservatoire à Saint-Germain-lès-Arpajon.
Ce concert permet une cohésion entre musiciens et danseurs.


Divertimento 2017 à l'Espace Concorde d'Arpajon

Perspectives

- Réalisation d'une plaquette institutionnelle pour les 3 équipements
- Définition de la programmation 2017 / 2018
- Déménagement du service du Pôle Enseignement Artistique d'Ollainville à Villemoisson-sur-Orge

© Daru Thémpo

Les fables de La Fontaine par la Compagnie *Daru Thémpô*

Soutenir les initiatives culturelles

Sensibilisation à la culture scientifique

Plus de 400 habitants du territoire (dont 200 élèves des établissements scolaires) ont participé au *Village des sciences* du 12 au 15 octobre 2017 à Saint-Germain-lès-Arpajon, dans le cadre de la Fête de la science. Cet événement a accueilli 2 expositions, 3 espaces d'ateliers et de manipulation, un espace de projection et de conférence et un spectacle.

« Les champs de la Marionnette »

La Compagnie *Daru Thémpô* a proposé une programmation annuelle pluridisciplinaire autour des arts visuels et de la marionnette destinée aux enfants et aux adultes. 12 communes du territoire ont accueilli des spectacles : Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon, La Norville, Bruyères-le-Châtel, Breuillet, Cheptainville, Saint-Michel-sur-Orge, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Villemoisson-sur-Orge et Avrainville.

En accompagnement de ces spectacles, plusieurs communes ont également bénéficié des propositions marionnettiques en milieu scolaire ou dans des structures jeunesse et sociales : rencontres d'artistes, ateliers de création de marionnettes, formation des enseignants avec le CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique). Ce partenariat permet la mise en place de formations destinées aux professionnels de la Petite enfance et aux bibliothécaires.

Enfin, une exposition itinérante sur le théâtre d'ombres a circulé, durant l'année scolaire, dans les médiathèques du territoire.

Chiffres clés

- **9** compagnies programmées dans les *Champs de la Marionnette*
- **5** compagnies accueillies en résidence



Départ de la Valdorgienne à Arpajon

Favoriser la pratique sportive et organiser de grands événements

Valdorgienne

980 participants (soit 99 villes représentées) se sont lancés pour ce relais run & bike de 17 km porté par Cœur d'Essonne Agglomération. L'occasion de découvrir le territoire à travers une épreuve de loisir sportif, ouverte au grand public et sans notion de compétition.

Far'n High

Cette étape de la Coupe du monde de skate, co-organisée avec l'association *Family skate,* a réuni 126 skatters issus de 38 pays.

Animations dans les piscines de l'Aggl

4 sessions d'animations (sous forme de soirées thématiques) ont été organisées sur la saison dans l'ensemble des piscines de l'Agglo.



Chiffres clés

- **4** stades, **1** gymnase
- **1** salle de sport
- **1** halle de skate
- **6** équipements nautiques
- **110** agents
- **50** associations sportives accueillies
- **751 699** publics accueillis dans les équipements dont
  603 099 dans les piscines

Perspectives

- Harmonisation des tarifs d'entrée des piscines
- Élaboration de la politique sportive sur le territoire
- Uniformisation de la gestion informatique dans les piscines
- Entretien du patrimoine sportif



Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée 1 place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00 • Fax : 01 69 72 18 01

communaute@coeuressonne.fr
www.coeuressonne.fr

Sainte-Geneviève-des-Bois • Brétigny-sur-Orge • Morsang-sur-Orge • Saint-Michel-sur-Orge • Arpajon
Saint-Germain-lès-Arpajon • Fleury-Mérogis • Breuillet • Villemoisson-sur-Orge • Longpont-sur-Orge
Égly • Marolles-en-Hurepoix • Ollainville • Le Plessis-Pâté • La Norville • Leuville-sur-Orge
Villiers-sur-Orge • Bruyères-le-Châtel • Cheptainville • Avrainville • Guibeville